

la tribune

76e ANNÉE — No 257 — 40 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, JEUDI 19 DÉCEMBRE 1985 —

(SAMEDI 75¢) 45¢
Livraison à domicile:
\$2.50 par semaine.



(Laserphoto PC)
Ryan Walter a goûté à la médecine de Dale Hunter devant la cage du gardien Clint Malarchuk, avant d'être blessé au-dessus de l'oeil gauche quelques minutes plus tard.

Les Nordiques rejoints au 1er rang
Le Canadien gagne la première ronde, 3-2 D 1

En Formule 3
Bertrand Fabi signe avec l'écurie no 1 d'Angleterre D 1



Deux conseillers dissidents
Gel des taxes à Ascot A 3

Gorge de Coaticook
Projet d'aménagement de 2,9 millions \$ A 8

19,200 boîtes de thon
rappelées par Star-Kist C 8

Les libéraux remplissent une partie de leurs promesses

Réduction d'impôt pour les plus riches

- Economie d'impôt de 10 \$ pour un revenu imposable de 20,000 \$
- Abolition de la surtaxe de 10% sur l'essence dans les régions périphériques
- Exemption de la taxe de 9% sur certaines primes d'assurance

QUEBEC (PC) — Le nouveau gouvernement libéral a annoncé hier des réductions d'impôt de 187 millions \$ qui favoriseront les 700,000 Québécois les plus riches, certains consommateurs d'essence et ceux qui payent des primes d'assurance.

Dans un mini-budget présenté hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque, une partie des engagements électoraux des libéraux sont ainsi remplis.

M. Lévesque a annoncé des réductions d'impôt pour les 700,000 Québécois ayant un revenu imposable supérieur à 17,360 \$.

Cette baisse sera possible en réduisant, dans un premier temps, le taux marginal d'imposition de 33 à 30 pour cent le premier janvier 1986, puis de 30 à 28 pour cent le premier janvier 1987.

Pour un citoyen ayant un revenu imposable de 20,000 \$, cette mesure se traduira par une baisse d'impôt de 10 \$.

Mais pour celui qui déclare un revenu imposable de 100,000 \$, il y aura économie fiscale de 1,301 \$.

Au total, cette réduction d'impôt pour les plus riches signifie des pertes de revenus de 84 millions \$ en 1986.

Au niveau de l'essence, la surtaxe de 10 % imposée en novembre 1981 est abolie mais uniquement

pour les consommateurs des régions périphériques.

Les régions visées sont la Gaspésie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte nord, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nouveau-Québec, soit à peine 8% de la population totale du Québec.

La mesure est évaluée à 49 millions \$ par les experts du ministre des Finances.

En revanche, les détenteurs de permis de taxi dans ces régions ne pourront plus jouir de la déduction d'impôt de 500 \$ qui leur était accordée en compensation pour la surtaxe.

Assurances

Au niveau des primes d'assurances, le gouvernement abolit la taxe de 9% que les péquistes avait instaurée, mais uniquement sur certains types d'assurances: les primes d'assurance-vie individuelle et les primes d'assurances individuelles contre la maladie ou les accidents.

Toutes les assurances collectives continueront d'être taxables, de même que les cotisations perçues par la Régie de l'assurance automobile.

De plus, aucun remboursement de taxe ne sera remis aux assurés pour les assurances annulées.

M. Gérard D. Lévesque a par ailleurs annoncé que les autres mesures fiscales annoncées le 23 avril



(Laserphoto PC)
Le ministre des Finances Gérard D. Lévesque tient en main une copie du mini-budget qui a été déposé hier. Ce mini-budget remplit une partie des engagements électoraux du PLQ.

1985 par l'ex-ministre des Finances Yves Duhaime sont maintenues.

Ainsi, le nouveau gouvernement maintient les exemptions spéciales consenties aux centres financiers internationaux qui s'établiront au Québec, afin de promouvoir l'établissement de tels centres au Québec.

De plus, il y aura maintenant des mesures qui prévoient l'introduction d'un impôt minimum applicable dès l'année financière 1986.

Préoccupante

En rendant public son budget supplémentaire, le nouveau ministre des Finances a qualifié la situation budgétaire du Québec de "préoccupante".

Il s'est vanté de la rapidité par laquelle le gouvernement libéral a agi, soit à peine une semaine après

la prestation du serment du nouveau conseil des ministres.

Selon M. Gérard D. Lévesque, ce budget est "un signal donné à l'ensemble du Québec et aux investisseurs sur la détermination du gouvernement de rendre le Québec plus compétitif et plus accueillant pour les investisseurs".

Le ministre a signalé que ce mini-budget n'est qu'une première étape de la réforme budgétaire. Le reste viendra naturellement au printemps 1986, soit au début de la prochaine année financière.

Enfin, M. Lévesque a annoncé que son gouvernement publiera dans les premières semaines de 1986 un document qui permettra à toute la population un moment de réflexion collective sur la situation financière du Québec.

Recommandations de l'Institut C.D. Howe

Ottawa doit réduire son déficit de 10 milliards \$



(Laserphoto PC)
Mme Wendy Dobson, directrice de l'Institut C.D. Howe, et M. Edward Carmichael, l'économiste auteur du rapport, ont livré hier les principales recommandations formulées par cet organisme dans son exposé annuel sur les perspectives économiques.

OTTAWA (PC) — S'il veut maintenir le rythme de croissance de l'économie canadienne, le gouvernement fédéral doit réduire son déficit de 10 milliards \$, engager dès 1986 des discussions sur le libre-échange avec Washington et réformer la fiscalité pour inciter davantage au travail.

Telles sont les principales recommandations formulées hier par l'Institut C.D. Howe dans son exposé annuel sur les perspectives économiques.

L'économie canadienne est comme "une auto V-8 qui fonctionne sur cinq cylindres, elle peut atteindre une bonne vitesse mais pas la maintenir longtemps si on ne la répare pas", a expliqué l'auteur du rapport de l'organisme, l'économiste Edward Carmichael.

L'Institut est généralement optimiste quant aux perspectives économiques, a précisé Mme Wendy Dobson, directrice de l'organisme. "La principale question est de soutenir cette croissance. Cela nous inquiète", a-t-elle ajouté, rappelant que la proportion de chômeurs au pays dépassait toujours 10%.

Pour M. Carmichael, la légère amélioration des statistiques du chômage masque les graves disparités entre les provinces. Le Canada central s'est accaparé presque toute la création d'emplois depuis trois ans. L'Ouest et les Maritimes n'ont pas encore réussi à revenir à leurs niveaux d'avant la récession.

Pour l'Institut, Ottawa devrait aller de l'avant avec la réforme générale de la fiscalité promise depuis un an. "Cela ne semble toute-

fois pas être une priorité", a déploré M. Carmichael.

Le système actuel, qui réduit l'aide financière si tôt qu'un autre revenu est disponible, "enfonce les gens dans le cercle vicieux de la pauvreté en les dissuadant de retourner travailler". Pour chaque dollar gagné en salaire, un assisté social qui revient sur le marché du travail perd 75 cents d'aide sociale, sous toutes formes, déplore l'Institut qui souhaite que les gens soient davantage incités à être productifs.

L'Institut préconise une réduction supplémentaire de 10 milliards \$, d'ici 1990, du déficit fédéral qui atteint actuellement 34 milliards \$.

Pour M. Carmichael, si tôt qu'il est question de réviser les politiques économiques, "des voix fortes se font entendre qui défendent des intérêts particuliers et le statu quo et qui réussissent à écarter les choix difficiles".

Le gouvernement fédéral devrait dès cette année entamer des discussions formelles avec Washington sur la question du libre-échange. Depuis deux ans, des accrochages sont survenus avec nos voisins du Sud sur l'exportation de 12 produits de base représentant 7 milliards \$ de ventes.

Un "budget à 10 \$", dénonce l'Opposition B 1

la tribune

Toute une Equipe!

NOUS VOUS OFFRONS NOS MEILLEURS VOEUX!

TEMPERATURE VARIABLE: - 27 — - 12° C.
DEMAIN: VARIABLE D-8

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABREGÉ

- ARTS.....B-7
- BANDES DESSINEES...C-5
- DECES.....C-7
- DE TOUT DE TOUS.....D-6
- FINANCE.....B-4
- PETITES ANNONCES...C-3
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '85.....C-1

Les péquistes étaient très libéraux avec le déficit.

6e accident mortel cette année à Sherbrooke

Un passager succombe à ses blessures



par Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE — La Division des enquêtes criminelles de la Police municipale n'a négligé aucun aspect de la tragédie routière qui a enlevé la vie à un jeune homme de 19 ans, dans la nuit d'hier, sur la rue Belvédère sud, à Sherbrooke.

Passager dans un Maverick 1974 au châssis pourri, Marc Leblanc a succombé dans les heures qui ont suivi la collision, survenue vers 02h15, tout près du club Tuque Rouge.

Les policiers ont demandé aux inspecteurs du ministère des Transports de procéder à une inspection mécanique du véhicule dans lequel la victime prenait place.

L'examen a eu lieu hier matin au quartier général de la rue Marquette. Un rapport sera soumis dans quelques jours.

On peut déjà avancer que le châssis de la Maverick était passablement abimé par l'usure du temps ce qui expliquerait le sectionnement de la voiture lors de l'impact.

Le détective Hervé Breton a été dépêché au Laboratoire de la police

scientifique de Montréal, hier matin, avec deux échantillons de sang prélevés sur le conducteur de la voiture qui avait donné son consentement au sergent de patrouille.

De plus, dans la voiture ou ce qui en restait, les policiers ont trouvé une grosse bouteille de liqueur douce contenant une boisson alcoolisée.

Le contenu de la bouteille sera examiné de même que des expertises d'empreintes seront faites sur le contenant.

Le résultat de ces expertises sera remis au coroner Michel Durand avec un rapport complet sur l'accident. On croit qu'il y aura enquête publique dans cette affaire.

L'accident a impliqué deux voitures.

Selon les informations recueillies, le conducteur de la Maverick a perdu le contrôle de la voiture qui a

empiété dans la voie inverse au moment où arrivait une autre voiture.

Les deux occupants de la Maverick et le conducteur de la Pontiac venant en sens inverse ont tous été blessés gravement dans l'accident mais déjà, à ce moment-là, il est apparu aux premiers témoins, notamment les pompiers appelés sur les lieux, que le jeune Leblanc n'avait aucune chance de sortir vivant de l'accident.

Les pompiers ont dégagé le conducteur de la Maverick, Mario Boisvert, âgé de 20 ans, de Sherbrooke qui était coincé dans l'amas de ferraille.

L'autre conducteur, Benoit Lebel, âgé de 20 ans, domicilié à L'Anceinne-Lorette, a été transporté au Centre hospitalier de Sherbrooke alors que les deux premiers étaient dirigés vers l'Hôtel-Dieu.

Quoique gravement blessés, les deux conducteurs s'en sortirent.

Pour Sherbrooke, c'était là le sixième accident mortel depuis le début de l'année. Fleurimont en a autant. Il s'agit donc de douze pertes de vie dans un territoire relativement restreint.

Si on y ajoute les victimes de la route chez Métro Police, on atteint pratiquement la vingtaine.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

L'examen de la voiture dans laquelle prenait place la victime est l'un des nombreux aspects considérés par les enquêteurs de la Police municipale qui doivent faire la lumière sur la tragédie routière, la sixième à Sherbrooke cette année.

Reconstruction du boulevard Saint-François nord

La participation de Québec pas acquise

SHERBROOKE (sl) — Même si l'ex-député du comté de Saint-François, Réal Rancourt, déclarait sans ambages, à la fin septembre, que le ministère des Transports du Québec était prêt à défrayer les coûts de reconstruction de la section sherbrookoise du boulevard Saint-François nord, il ne semble pas qu'il s'agisse d'un fait acquis au gouvernement québécois.

Alors qu'au bureau régional du ministère des Transports, à Sherbrooke, on signale que la déclaration de l'ex-député se fondait sur des "indications générales", on rappelle, au bureau de la nouvelle députée-ministre libérale Monique Gagnon-Tremblay, à Québec, que l'état des finances de la province fera l'objet d'une réévaluation globale jusqu'au mois de mars prochain.

Pourtant, hier encore, Réal Rancourt signalait que sa déclaration du 23 septembre dernier était fondée à ce moment-là sur une indication claire émanant du bureau ré-

gional du ministère des Transports. Par contre, à cet endroit, on assure que les travaux de reconstruction du boulevard Saint-François nord ne sont pas inclus à la programmation 1986-87 du ministère et qu'ils ne peuvent l'être en raison des budgets disponibles.

Les crédits seront-ils tout de même débloqués par le nouveau gouvernement, afin de réaliser des aménagements qui, en temps normal, relèveraient de l'administration municipale?

À la direction régionale du ministère des Transports, on fait prudemment remarquer que le boule-

vard Saint-François représente la seule issue de la voie de contournement nord (autoroute 10) et qu'il y a intérêt à ce qu'elle soit adéquate.

Au début de cette semaine, la Ville de Sherbrooke joignait sa voix aux autorités municipales de Fleu-

rimont afin de connaître les intentions du ministère des Transports dans ce dossier alors que, pour 1986, certains travaux prévus au programme d'assainissement des eaux doivent être effectués dans ce secteur.

La déclaration de l'ex-député

Rancourt, en septembre, survenait au cours d'un débat pendant lequel on s'inquiétait des repercussions peut-être désastreuses, sur le boulevard Saint-François nord, de l'ouverture cet automne du premier tronçon de l'autoroute 10.

Pour la partie du boulevard

Saint-François nord située dans les limites de Fleurimont, on n'éprouverait aucun problème puisque la position de Québec paraît claire: le gouvernement défrayerait les coûts de reconstruction, suivant le tracé éventuel qui passe en retrait de la rivière Saint-François.



Sur l'autoroute 10, en direction de Drummondville, on indique seulement la destination "Sherbrooke", alors qu'en sens inverse, on retrouve "Sherbrooke, centre-ville" (photo).

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Sur l'échangeur des autoroutes 10 et 55

Pas de lampadaires avant février

SHERBROOKE (sl) — Le ministère des Transports du Québec a précisé la signalisation routière à la sortie de la voie de contournement nord (autoroute 10), à la jonction du boulevard Saint-François, à Sherbrooke, mais ce n'est pas avant le mois de février, peut-être plus tard, qu'on installera des lampadaires sur l'échangeur des autoroutes 55 et 10.

La signalisation sur la voie de contournement nord, ouverte à la circulation il y a un mois, a pu conduire, par inadvertance, les automobilistes dans l'est de Sherbrooke, là où ils ne désirent pas nécessairement se retrouver. Des utilisateurs prétendent qu'il n'est pas assez clairement indiqué dans quelle partie de la ville on se dirige.

En provenance de Drummondville, les panneaux signalent maintenant, depuis le début de cette semaine, la sortie "Sherbrooke centre-ville" alors qu'on y retrouvait seulement la mention de Sherbrooke auparavant, accompagnée du sigle de l'autoroute 10, direction est.

C'est d'ailleurs cette même indication qu'on retrouve toujours sur la voie de contournement nord en direction de Drummondville, lorsque vient le temps de quitter l'au-

toute 10 pour emprunter le boulevard Saint-François, sur un chemin comportant d'ailleurs une courbe plutôt raide. Le ministère des Transports ne prévoit pas, pour l'instant, modifier cette signalisation, estimant que les sorties précédentes permettent aux automobilistes de se situer.

Quant à l'éclairage de cette voie de contournement, ouverte à la circulation deux semaines avant les élections du 2 décembre dernier, le ministère des Transports l'estime adéquat à la sortie menant au boulevard Saint-François mais, affirme-t-on aussi, des retards dans la livraison de pièces d'équipement retardent la pose des lampadaires prévus à la hauteur de l'échangeur 55-10. Entre le pont qui enjambe la rivière Saint-François, sur l'auto-

route 10, et cet échangeur, on ne prévoit installer aucun système d'éclairage.

C'est en février, peut-être même au printemps si l'accumulation de

neige est trop importante, que les employés du ministère des Transports devraient installer l'éclairage à la jonction des autoroutes 10 et 55.

Accusé du meurtre de sa mère

Comparution de Curphey reportée au 10 janvier

SHERBROOKE — Le magistrat Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix a reporté au 10 janvier la comparution de John Curphey pour permettre au psychiatre-légitime Pierre Gagné de poursuivre son évaluation à son sujet.

Cet ancien gardien de buts au hockey est soupçonné du meurtre au premier degré de sa mère Patricia Goyette-Curphey qui a succombé à des coups de ciseau le 18 novembre à sa résidence.

Le Dr Gagné a informé le tribunal hier qu'il n'était en mesure de se prononcer sur l'aptitude de Curphey à répondre à une accusation.

Son rapport avait été transmis par l'intermédiaire du criminaliste Jean-Pierre Rancourt.

Curphey, âgé de 24 ans, est présentement gardé sous observation au Centre hospitalier de Sherbrooke (Sherbrooke Hospital).

Le tribunal avait ordonné le 19 novembre que le suspect soit soumis à une évaluation mentale.

Le procureur Danielle Côté a évidemment concouru avec une prolongation de l'examen.

Selon la police, Curphey aurait d'abord tenté de se mutiler avant d'attaquer sa mère, âgée de 54 ans, pendant son sommeil à la résidence familiale de la rue Charlier.

Mme Curphey a reçu sept coups de ciseau dont trois étaient mortels.

Le jeune homme aurait plus tard plongé dans la rivière Magog à la hauteur de la rue Esplanade dans le but de se purifier, se serait réfugié dans un magasin de meubles et aurait tenté plus tard de se faire conduire dans un hôpital.

La mort de Mme Curphey avait semé la consternation chez toutes les personnes qui la connaissaient.

Le prévenu n'a pas dit un mot à l'occasion d'une brève citation hier au vieux palais de justice.

Condamné à une amende de 1,000 \$

SHERBROOKE — Réal St-Laurent, de Windsor, s'en est tiré avec une pénalité de 1,000 \$ pour l'importation illégale de 1,014 bouteilles de boisson américaine.

Le procureur Alain Breault a représenté que la bouteille coûtait 10 \$ à l'achat et avait une valeur de 20 \$ à 23 \$ à la revente.

Il a dit que cette importation illégale aurait privé le trésor fédéral de 6,448 \$ en droits de douane et 2,612 \$ en taxe de vente.

Me Breault a ajouté que la gendarmerie royale avait saisi plus de 7,000 bouteilles d'alcool depuis le mois de septembre dans la région.

Pour le défenseur Jean Leblanc, une pénalité était amplement suffisante pour satisfaire aux fins de la justice compte tenu que son client est peu fortuné et n'avait jamais eu maille à partir avec la loi.

La boisson a été saisie le 28 septembre à bord d'un véhicule qui était entré au Canada en évitant un port de douane.

Recherché par la GRC

SHERBROOKE (psj) — Robert Lehrer, âgé de 38 ans, fait présentement l'objet de recherches de la part des agents de la Gendarmerie Royale du Canada.

L'individu qui était sous le coup d'une libération conditionnelle a omis de retourner au centre de détention.

A cause des attachements et connaissances de Lehrer à Sherbrooke et dans la région, la police fédérale croit que l'individu pourrait non seulement venir justement par ici mais on ne serait pas surpris s'il y était déjà.

Il mesure cinq pieds et 11 pouces, pèse 143 livres, a les cheveux bruns et les yeux de couleur bleu.

Parallèlement à ses recherches, la Gendarmerie Royale du Canada invite quiconque possède des informations pouvant aider à retracer Lehrer à communiquer avec le détachement de Sherbrooke, à 565-4770.

On a ajouté dans le communiqué



Robert Lehrer

que la police traiterait de façon confidentielle toute information qui lui serait transmise.

la tribune
 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
 Tél.: 569-9201, J1K 2X8
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)
YVON DUBÉ
 Président et Éditeur
JEAN VIGNEAULT
 Rédacteur en chef
FRANÇOIS VAILLANCOURT
 Directeur du service de la publicité
GASTON GAGNÉ
 Directeur du service du tirage
 Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
 Rédaction: 569-9184 — Abonnements: 566-6353

Courrier de deuxième classe
 Enregistrement No 1539
 Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélets et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.
 "La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

carnet
King wellington
 REIGDEN COLLABORATION

On a de la misère à imaginer, quand Réjane Rancourt aura franchi le cap de la trentaine, combien de lendemains il lui faudra pour récupérer d'une fête d'anniversaire. Le lendemain de ses 27 ans qu'elle a fêtés dignement, croit-on, elle n'a pas été capable de rentrer au travail.

— 0 —

Gilles Bouchard est un gars égal à lui-même. Si d'aventure une rencontre sociale de cinq à sept le conduit dans une brasserie, il n'hésitera pas à y apporter sa boîte à lunch et à procéder à une dégustation de mets toute personnelle.

— 0 —

Lily Cotoir pourrait devenir d'ici peu un médium recherché internationalement. Elle réussirait, on ne sait trop comment ni par quelle force de son esprit, à prendre des photographies sans mettre de film dans l'appareil. Elle se refuse à dévoiler toute information pouvant jeter de la lumière sur le phénomène.

— 0 —

Le juge Claude Léveillée de la Cour des sessions de la paix est un membre émérite du Club Montreal Hunt qui s'adonne à la chasse à courre dans les Cantons de l'Est.

— 0 —

Les Chevaliers de Colomb 7168 disputeront une rencontre d'exhibition contre une équipe d'étoiles, dirigée par le bouillant Yvon "Nilan" Goudreau samedi prochain à 18h00 à Windsor. A cette occasion, les Chevaliers offriront un spectacle un peu spécial, du moins selon l'intention de leur entraîneur-gérant et joueur, Marc "Tatoo" Forgues.

— 0 —

S'il vous arrive de croiser Claude Pelletier et de remarquer une fumée blanche qui s'échappe de sa bouche, dites-vous qu'il fait très froid. Claude a célébré mardi avec fierté sa troisième semaine chez les non-fumeurs.

Opération Nez Rouge
 821-4646

LOTTO 6/49: 1-7-19-36-42-49 (45)

La Quotidienne 656-2257

Pas de hausse de taxes à Ascot

par Michel Morin
ASCOT — Le budget d'opération 1986 de la municipalité d'Ascot, même s'il est haussé de quelque cinq pour cent avant immobilisation, ne comporte aucune augmentation des taxes municipales.

Les contribuables de cette municipalité devront donc déboursier le même montant qu'en 1985 pour le paiement de la taxe foncière. Le taux de perception reste le même,

établi à 1,10 \$ pour chaque 100 \$ d'évaluation.
 Aucune hausse des taxes pour l'enlèvement des ordures ménagères et pour l'eau ne sera imposée au cours du nouvel exercice financier. Il en sera de même pour la taxe d'affaires.
 Le budget présenté et finalement adopté, en dépit de la dissidence de deux conseillers, fait état de revenus et de dépenses de l'ordre de 3.770.267 \$, comparativement à un budget de 2.790.000 \$ pour l'exercice financier qui se termine.

Si les élus ont réussi à ne pas imposer à leurs contribuables une hausse de taxes, c'est principalement à cause de l'appropriation d'une somme de 869.052 \$ au budget 1986, somme puisée à même le fonds de réserve de la municipalité qui s'élevait quant à lui à 935.000 \$.
 Au dire du président du Comité des finances, Paul Flipot, n'eut été de cette importante appropriation, la taxe foncière aurait subi une hausse de quelque 0,15 \$, ce qui aurait fait passer la perception, pour

chaque 100 \$ d'évaluation, de 1,10 \$ (actuellement) à 1,25 \$.
Projets
 Si la presque totalité du fonds de réserve a été approprié au budget, c'est que les élus caressent d'importants projets qui devraient se réaliser au cours du prochain exercice financier.
 La somme de 869.052 \$ devrait notamment servir le conseil dans sa volonté de procéder à l'érection d'un nouvel hôtel de ville qui, lui,

serait possiblement situé dans une bâtisse multifonctionnelle à être construite.
 "Mais il n'est pas dit que ces 869.052 \$ seront tous utilisés en 1986. De fait, nous assumons que cette somme ne sera pas toute dépensée. Mais si nous en avons besoin, notamment pour la construction d'un hôtel de ville, ce montant sera disponible", d'expliquer le maire Robert Pouliot.
 Au chapitre des dépenses, les élus ont prévu une somme de 442.676 \$ pour l'administration générale,

cependant qu'une somme de 697.700 \$ est prévue pour faire face aux dépenses de la sécurité, notamment pour le service d'incendie (163.100 \$) et Métro-Police (534.600 \$).
 Dans le budget de l'année fiscale 1985, une somme de 488.995 \$ avait été appropriée pour Métro-Police et un montant équivalent à 135.000 \$ avait été prévu pour le service d'incendie.
 En affectant 534.600 \$ à Métro-Police, le conseil municipal d'Ascot tient compte du déficit de 1985, qui devrait s'élever à quelque 50.000 \$.

2 conseillers votent contre le budget

ASCOT (MM) — C'est dans la tourmente qu'a été adopté le budget d'opération 1986 de la municipalité d'Ascot alors que deux conseillers, dont le président du comité des finances, ont tout simplement refusé de voter en faveur de son acceptation.

Le conseiller du quartier 2 et président du comité des finances, M. Paul Flipot, a expliqué qu'il ne pouvait entériner un tel budget "parce que nous n'agissons pas en tant que bons administrateurs".

Selon le président du comité des finances, qui représente une partie du secteur rural de la municipalité d'Ascot, il est inconcevable pour un conseil de ville d'approprier la presque totalité du fonds de réserve (869.052 \$ sur un montant de 935.000 \$), sous les seuls prétextes de ne pas hausser les taxes municipales et de prévoir, dans l'obscurité la

plus totale selon lui, la construction d'un centre communautaire et d'un hôtel de ville.

"J'ai toujours tenté de prévoir les impondérables et il me semble qu'en bons gestionnaires, on se doit de garder une réserve pour prévenir les coups durs. Mais maintenant, nous n'avons presque plus de réserve et les contribuables devront faire face à une hausse de 0,20 \$ du millin l'an prochain justement parce que notre réserve est pour ainsi dire épuisée", de dénoncer le président du comité des finances.

Lors de la préparation du budget, les deux conseillers dissidents, Paul Flipot et Jean-Guy Landry, ont, semble-t-il, tenté de sensibiliser les autres membres du conseil pour qu'ils n'approprient pas une partie aussi importante du fonds de réserve au présent budget, mais sans succès.

"Mais maintenant que le budget est présenté de cette façon, je me dois de voter contre. Nous n'avons plus de marge de manoeuvre, ce

que je ne peux accepter", d'ajouter le président du comité des finances.

M. Flipot a aussi indiqué que le conseil devrait plutôt effectuer des études préliminaires avant de se lancer dans la construction d'un nouvel hôtel de ville, comme cela semble être la volonté des édiles.

"Et nous pourrions aller vers le règlement d'emprunt plutôt que de tout prendre dans le fonds de réserve. En considérant tout cela, je ne peux voter en faveur de ce budget", a poursuivi M. Flipot.

Quant à son collègue du quartier 1, Jean-Guy Landry, il a pour sa part indiqué qu'il ne pouvait concevoir que le conseil puisse faire disparaître son fonds de réserve.

"L'année prochaine, nous devrons payer les frais pour l'assainissement des eaux, sans compter une augmentation pour le service des incendies et aussi pour Métro-Police, dont nous sommes incapables de contrôler le budget. Il y aura donc une hausse de taxes. De-

vant ce budget, je dois voter contre", de dire le conseiller représentant, lui aussi, une partie rurale de la municipalité.

Même s'il ne se dit pas contre la construction d'un nouvel Hôtel de ville, M. Landry a averti les autres membres du conseil que jamais les contribuables de la partie rurale n'accepteront la construction d'un centre communautaire.

Quant à lui, le maire Robert Pouliot, tout en respectant l'opinion émise par les deux conseillers, a clairement précisé que le conseil n'avait pas l'intention d'agir les yeux fermés dans la réalisation de ses projets au cours de 1986.

"Nous allons étudier attentivement les projets avant de les réaliser. Il n'est pas question de tout dépenser pour le simple plaisir de dépenser. Si nous n'utilisons pas toute la somme qui provient du fonds de réserve, elle sera encore disponible pour un prochain budget", de confier le maire Pouliot.



Jean-Guy Landry



Paul Flipot

Pour limiter la fermeture de lits 1,5 million \$ de plus réclamés par les hôpitaux

SHERBROOKE — Pour éviter la saison prochaine la situation dangereuse pour les malades vécue à l'été 1984 alors qu'une proportion sans précédent de 21 pour cent des lits ont été fermés, les sept centres hospitaliers pour soins de courte durée de la région réclament une somme supplémentaire de 1,5 million \$ au ministère de la Santé et des services sociaux.

Déjà, pour avoir refusé de compromettre à nouveau la santé sinon la vie des patients en limitant la fermeture de lits à 15 pour cent seulement, à l'été 1985, les hôpitaux encourront cette année, un déficit de l'ordre de 750.000 \$.

La gravité des effets de la fermeture de lits en nombre aussi élevé a été mise en lumière cette semaine dans un rapport déposé par la Commission des centres hospitaliers auprès du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS).

Cette pratique de fermer des lits durant la période estivale est devenue courante à cause de la diminution de la demande au cours de l'été, du problème de recrutement de personnel infirmier de remplacement et par suite de la nécessité de réduire les dépenses. Jusqu'à l'été 1984, les impacts de cette pratique demeuraient dans des limites acceptables bien que la demande de services durant la belle saison ait commencé à s'accroître.

Les hôpitaux attribuent cette demande plus forte au vieillissement de la population et à la durée d'hospitalisation plus longue que cela entraîne ainsi qu'à l'avancement technologique qui permet de traiter des pathologies antérieurement peu soignées, notamment au chapitre des maladies chroniques.

À l'été 1984, ce fut l'éclatement: les taux d'occupation ont dépassé les 90 pour cent (près de 95 pour cent au Sherbrooke Hospital) alors que normalement, ils ne doivent pas excéder 85 pour cent pour permettre d'affronter les cas urgents.

Par voie de conséquence, des patients se sont vu signifier leur congé prématurément afin de céder leur lit à d'autres patients hospitalisés en urgence, "avec tous les risques que cela peut comporter pour leur santé", mentionne le rapport de la Commission.

Il va de soi que les cas non urgents, appelés patients électifs dans le jargon administratif des hôpitaux, ne pouvaient être hospitalisés et l'accès aux services hospitaliers a dû être retardé même pour des cas dits semi-urgents. Là aussi, ces patients ont vécu le risque que leur état se détériore.

Les listes d'attente se sont allongées, à l'été 1984, de façon majeure quand elles n'ont pas carrément doublé comme au Centre hospitalier Hôtel-Dieu.

La fermeture de lits a également entraîné un engorgement des patients en observation à l'urgence alors même, signale en outre le rapport, que "l'achalandage des salles d'urgence durant l'été s'est accru considérablement au cours des dernières années."

Investissements dans les parcs Le quartier Ouest récoltera la part du lion également en '86

SHERBROOKE (FG) — Pour la deuxième année consécutive, le quartier Ouest récoltera la palme, en 1986, au niveau des investissements dans les parcs, par rapport aux autres quartiers de Sherbrooke.

C'est ce qui se dégage du budget des immobilisations pour l'année 1986 concernant les parcs et qui,

pour l'ensemble de la Ville, prévoit des déboursés de 735.000 \$.

Ainsi, dans le quartier Ouest, la Ville compte injecter 390.000 \$, dont 300.000 \$ uniquement pour la réfection de la piscine du parc Sangster. Le reste sera consacré au parc de la plage Blanchard et au parc Goyette, avec des enveloppes respectives de 70.000 \$ et 20.000 \$, pour des aménagements divers, dans le

premier cas, et pour compléter les installations, dans le second cas.

L'année dernière, dans le budget des immobilisations de 1985, le quartier Ouest avait eu droit à plus de la moitié des 473.000 \$ devant être alloués pour l'ensemble des parcs de la Ville, soit 318.000 \$. De ce montant, 239.000 \$ étaient prévus pour le mont Bellevue, pour de multiples travaux, dont le nouveau télé-siège. Le reste était réparti comme suit: 8.000 \$ au parc Bussière, 50.000 \$ au parc Goyette, 6.000 \$ au parc Marin et 15.000 \$ au parc Sangster.

En second lieu, c'est le quartier Est qui est le plus choyé, tant dans le budget de 1986 que celui de 1985. Et c'est le parc Jardins-Fleuris qui rafle la plus grosse partie du montant. En 1985, il s'agissait de 100.000 \$, soit le même montant pour cette année, en vue de compléter les aménagements de ce dernier né du réseau des parcs municipaux. Au total, cette année, le quartier Est accapare 265.000 \$. Les autres projets, que celui du parc Jardins Fleuris, concernent les parcs Bureau (75.000 \$ pour des jeux d'enfants et l'éclairage du terrain de soccer), Cambron (75.000 \$ pour un

pavillon de service) et Coeur-Immaculée (15.000 \$ pour la relocalisation des jeux d'enfants).

Selon le budget de 1985, le quartier Est avait eu droit à une enveloppe budgétaire de 155.000 \$. Et, outre le parc Jardins-Fleuris, 30.000 \$ avaient été dirigés au parc Cambron (mur de soutènement du tennis) et 25.000 \$ au parc Coeur-Immaculé.

Tant dans le budget de 1986 que celui de l'année dernière, les quartiers Nord, et particulièrement Centre-sud, font figure de parents pauvres.

Ainsi, l'année 1985 se résume assez facilement car le budget des immobilisations ne comprenait pas un sou pour des aménagements dans les parcs de ces deux quartiers.

En 1986, sur un budget de 735.000 \$, on prévoit consacrer 55.000 \$ dans le quartier Nord: 10.000 \$ au parc Chauveau (compléter des sentiers), 20.000 \$ au parc St-Alphonse (réparations de la piscine) et 25.000 \$ au parc London (jeux pour enfants). Quant au Centre-sud, 25.000 \$ sont réservés pour la réfection de l'étang de la fontaine du parc Racine.

Dans le budget de Sherbrooke Rien pour justifier une "hausse abusive" du prix des loyers

— l'Association des locataires

SHERBROOKE (FG) — Il n'y a rien, dans le nouveau budget de la Ville de Sherbrooke, pour justifier une "hausse abusive" du prix des logements de la part des propriétaires d'habitations locatives.

Représentant de l'Association des locataires de Sherbrooke, Gilles Lecours a ainsi tenu à réagir, hier, à la suite du dépôt du budget et plus particulièrement du cri d'alarme que lançait le président du Regroupement des propriétaires d'habitations locatives de Sherbrooke, Christian Côté, au sujet d'une augmentation importante à prévoir du prix des logements.

"Quand on prend le temps de décortiquer les augmentations de taxes, on se rend compte qu'il n'y a pas lieu pour les propriétaires de décréter une hausse importante.

Par exemple, l'augmentation de la taxe d'eau, de 8 \$, représente 66 cents par mois, par loyer. Pour la taxe foncière, il faut établir le 10 cents d'augmentation en rapport avec le nombre de logements de l'immeuble et ce, sur 12 mois", a-t-il dit, refusant cependant de spéculer sur la hausse du prix du logement qu'un propriétaire serait en droit d'exiger. "Car les taxes sont un élément à considérer. Il y a bien d'autres facteurs qui entrent en ligne de compte", a-t-il rajouté.

Gilles Lecours invite en outre les locataires à faire preuve de vigilance quand arrivera le renouvellement de leur bail. "Les locataires devront faire les calculs adéquats. De toute façon, ils n'ont qu'à communiquer avec nous ou avec la Régie du logement s'ils ont des doutes", devait-il exprimer.

C'est le temps de bien affiler ses patins...

SHERBROOKE (FG) — Les Sherbrookoïses n'ont qu'à bien affiler leurs patins car l'ouverture des patinoires et ronds de glace est envisagée pour la fin de semaine.

"Si tout va comme on l'espère, les gens pourront venir patiner en fin de semaine, peut-être même vendredi dans certains cas", a fait savoir hier le responsable de l'opération visant à la préparation de ces espaces de loisirs, Gaston Lebrun, des Travaux publics.

Cette année, la température aidant, les préposés ont pu commencer à arroser dès mardi soir, après avoir enlevé la neige qui recouvrait les emplacements choisis pour l'aménagement des patinoires. Dans les quatre quartiers de la ville, on retrouvera 12 sites permettant aux patineurs de pratiquer leur exercice: Dufresne, Sangster et Marin, dans l'Ouest; St-Alphonse, Jacques-Cartier, St-Boniface et l'étang du domaine Howard, dans le Nord; Cambron, Bureau, Coeur-Immaculée et le plateau Parc, dans l'Est, et Camirand, dans le Centre-sud.

Toutefois, il pourrait y avoir du retard, dans le cas de l'étang du domaine Howard, en raison de certains problèmes. C'est qu'à cause notamment de l'importante chute de neige qui a recouvert la mince couche de glace de cette nappe



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Sauf pour l'étang du domaine Howard, où un léger retard est possible, les patinoires extérieures et ronds de glace, à Sherbrooke, doivent ouvrir en fin de semaine.

pas possible de dégager cette neige avec de la machinerie. Cela doit se faire à la main. Mais nous faisons tout en notre possible pour y arriver le plus vite possible", a rajouté Gaston Lebrun, signalant qu'hier, sept personnes étaient occupées à cette tâche.

température continue à être favorable pour une telle activité, la saison du patinage extérieur sera de plus longue durée que l'année dernière. Lors de la dernière saison, les patinoires extérieures n'avaient ouvert leurs portes que le 4 janvier. Et la saison n'avait pas duré deux mois.

Pour remercier ses abonnés La Tribune lance un nouveau concours

1,000\$ D'ÉPICERIE A GAGNER

10 BONS de crédit de 100\$*

RÈGLEMENT:

- Remplir correctement le coupon de participation qui sera publié tous les jours, à compter du 12 décembre jusqu'au 23 décembre inclusivement.
- Les tirages auront lieu à La Tribune dès le lendemain de chaque publication parmi tout le courrier accumulé.
- Le nom des gagnants sera publié dans La Tribune le lendemain de chaque tirage.
- Le gagnant recevra un bon de crédit d'épicerie de 100\$ s'il est abonné ou 50\$ s'il ne l'est pas.
- Le bon de crédit sera émis au nom de l'épicerie de son choix.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire, peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

COUPON DE PARTICIPATION

NOM

ADRESSE Code Postal

VILLE Tél.

Épicerie choisie:

Adresse

Ville

Abonné () Pas abonné ()

par la poste Faire parvenir à:

par camelots **CONCOURS BONS D'ÉPICERIE,**

par routes motorisées Casier Postal 2450, Succursale Jacques Cartier, Sherbrooke, QC J1J 3Y4

Gagnant de 100\$

Tirage le le 18 décembre 1985.

Nom M. Marcel Rousseau

Adresse 23, rue Lavigerie, R.R. 1

Ville Lennoxville

Épicerie choisie MARCHÉ MÉTRO MONTOUR

Adresse 810, rue Conseil

Ville Sherbrooke

* Pour les non-abonnés, le bon d'épicerie est de 50\$ (voir règlement no 4)

La CSCS complète l'embauche de son personnel cadre

SHERBROOKE — Le conseil des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke a procédé à l'embauche d'autres cadres pour juillet 1986, à compter du moment où la CSCS devrait avoir intégré ses enseignements primaire et secondaire.

En effet, les directeurs de services seront alors M. Bruno Giard aux services éducatifs, M. André Ouellette au service financier, M. Jacques Morin au service de l'éducation des adultes, M. Pierre Croteau au service du personnel et M.

à la Commission scolaire régionale de l'Estrie.

Quant au secrétaire général de la CSCS, M. Claude Picard, il deviendra coordonnateur du service du personnel de la CSCS et M. Marcel Samson, actuel di-

M. Roger Desbiens, occupera un poste de même nature à la commission scolaire La Sapière, à East-Angus.

On sait que la CSCS a choisi, il y a quelques mois déjà, M. Bernard Desruisseaux comme directeur général et M. Roland Quintal comme directeur général adjoint à compter de juillet 1986.

A la même assemblée au cours de laquelle il embauchait ses cadres, le conseil des commissaires de la CSCS a choisi sa présidence et sa vice-pré-

mieux-Mugnier demeure vice-présidente. A l'exécutif, on retrouvera Mme Ginette Cyr et MM. Alain Filteau, Yvan Cadieux, Denis

Demers et Michel Ellyson, ce dernier reprenant la présidence de l'exécutif, qu'il avait laissée l'an dernier à M. Demers.

Trois cadres de la CSRE à Coaticook

SHERBROOKE (MR) — Parmi les cadres de la CSRE qui ne se retrouveront pas à la CSCS, trois se dirigeront vers la Commission scolaire de Coaticook.

En effet, le directeur général de la CSRE, M. Gérard Tousignant, a déjà été nommé directeur général de la Commission scolaire de Coaticook en prévision de juillet 1986. A cette nomination s'est ajoutée celle de l'actuel directeur de l'équipement, M. Clément Beaudoin, qui vient lui aussi d'être nommé directeur de l'équipement et du service financier à Coaticook. Pour sa part, M. Jean-Paul Bureau, des services pédagogiques de la Régionale, devient le directeur des services éducatifs de la Commission scolaire de Coaticook. C'est l'un des rares membres du personnel cadre pour qui il s'agit d'une promotion dans le contexte de l'intégration.

Quant au directeur du service du personnel de la Régionale, M. Lucien Carrier, il se retrouvera à un poste similaire à la Commission scolaire de Magog, où le coordonnateur du transport, M. Claude Martin, ira le rejoindre, au service de l'é-

quipement. M. Roger Lapointe, actuel coordonnateur au service du personnel de la CSRE, occupera pour sa part, le poste de secrétaire général et de directeur du personnel à la commission scolaire Morilac, où M. Roméo Racine sera aussi embauché au service de l'équipement.

Enfin, M. Jacques Rouillard se retrouvera aux services éducatifs à la commission scolaire de l'Asbesterie.



Jacques Morin



Bruno Giard



André Ouellette

Bertrand St-Cyr au service de l'équipement. Le nouveau secrétaire général sera M. Pierre Gagnon. M. Gagnon ainsi que MM. Giard, Morin et Ouellette occupent présentement des postes équivalents.

recteur du service financier de la CSCS, deviendra coordonnateur du service financier.

Pour sa part, le directeur des services éducatifs de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke,

sidence ainsi que son nouvel exécutif.

C'est un retour à la situation de l'an dernier auquel on a assisté: M. Denis Demers redevient président du conseil, tandis que Mme Michèle Le-

Municipalités en bref

Rock-Island

ROCK ISLAND (MD) — C'est l'échevin Albert Parent, de Rock-Island, qui agira à titre de pro-maire et ce, pour une période de huit mois.

Au lieu de changer le titulaire de ce poste à tous les trois mois, le nouveau conseil de Rock-Island a décidé d'effectuer les changements à tous les huit mois.

Il y aura une patinoire extérieure à dans le secteur ouest de la ville près du terrain avoisinant l'usine de traitement des eaux usées.

Le conseil municipal n'entend pas subventionner directement la bibliothèque Haskell, compte tenu que la Ville n'exige pas de cette institution de payer les taxes imposées normalement, ce qui représente une somme de 2,700 \$.

Contrairement à d'autres années, les membres du conseil de Rock-Island tiendront leur souper de Noël au Québec, plus précisément à l'Hotel Del Monty. Il semblerait que les nouveaux membres privilégient "l'achat chez nous".

A mois d'un imprévu de taille, la vente de l'usine Butterfield aura lieu le 19 décembre. L'année 1985 se terminerait donc sur une bonne note pour la région, après plus de trois ans de déception à la suite de la fermeture complète de cette usine qui employait près de 250 personnes.

Windsor

WINDSOR (CC) — Lyne Joli, dont le mandat de directrice des services récréatifs de Windsor devait prendre fin le 15 décembre dernier, demeurera en poste jusqu'à la nomination d'un nouveau titulaire. "Nous avons déjà eu des reproches parce que nous n'avions pas ouvert le poste dans le passé. Le poste est maintenant ouvert de façon permanente", a expliqué le maire Adrien Péroquin.

A la suite d'une blessure que s'est infligé le policier Earl Kendall, les autorités municipales ont décidé d'embaucher un policier pour une période temporaire d'environ deux mois. Les candidats ou candidates doivent faire parvenir leur curriculum vitae au poste de police, au plus tard le 30 décembre.

Un protocole d'entente a finalement été signé entre la Ville de Windsor et Hydro-Québec concernant le passage sur le territoire de la municipalité de la ligne Des Cantons-Nouvelle-Angleterre. La signature de l'accord a eu lieu à Kinsey-Falls.

Les autorités municipales collaboreront avec le CLSC qui offrira, à compter de janvier prochain, une clinique anti-tabac.

Afin de financer des travaux de réfection de trottoirs, de pose de tuyaux d'aqueduc et de rénovation de la salle communautaire du Centre J. A. Lemay, les édiles ont accepté de faire un emprunt temporaire de 101,700 \$, soit 90 pour cent du coût total des travaux.

La traditionnelle réception du Jour de l'An offerte par la Ville de Windsor à ses citoyens aura lieu le dimanche, 29 décembre, entre 14h et 17h, à la salle des délibérations de l'Hotel de Ville. Toute la population est cordialement invitée.

Le 23 décembre, lors d'une séance publique spéciale des membres du conseil municipal, les prévisions budgétaires pour l'année 1986 seront adoptées. La séance débute à 20h à l'Hotel de ville.

Les comptes payables, en date du 6 décembre, s'élevaient à 16,132,71 \$ à la Ville de Windsor. Quant aux chèques émis au huit novembre, ils s'élevaient à 755,921,92 \$.

TELE PHOTO FETE NOEL AVEC VOUS!



ENSEMBLE YASHICA FX-D QUARTZ
— 50 mm, 1.9 m.l. — Etui inclus
— Manuel, automatique — Flash Yashica CS-201 inclus
— Courroie, oeilleton

269⁹⁵



CONTAX 139
— Manuel
— Automatique
— 50 mm 1.9
— TTL au flash
— Oeilleton
— Courroie Deluxe

299⁹⁵

TELE PHOTO
124, WELLINGTON NORD,
PLACE WELLINGTON, SHERBROOKE

562-8744
Dépositaire: Minolta, Canon, Nikon, Olympus, Tamron, Sigma, Kiron, Vivitar, Fuji, Kodak, Pentax, Ilford, Besseler, Galab, Bowers, Cokin, Bushnell, Bausch, Lomb, etc.



L'AVANTAGE DE LA QUALITÉ ET DES VALEURS SÛRES

Plus

UNE REMISE EN ARGENT DE

500 \$

DE FORD SUR LES

ESCORT · LYNX · TEMPO · TOPAZ · MUSTANG · CAPRI

La remise de 500 \$ en argent de Ford est offerte sur les modèles Escort, Lynx, Tempo, Topaz, Mustang et Capri 1985 et 1986 en stock, vendus et livrés à des particuliers. Tous les détails chez les concessionnaires Ford et Mercury participants; mais faites vite, cette offre est d'une durée limitée.

Cette offre est prolongée jusqu'au 31 décembre 1985.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LE NOUVEAU PROGRAMME DE PROTECTION FORD KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ.

Contrez la hausse de taxe en vigueur au 1^{er} janvier 1986. Achetez tout de suite!

Plus

des aubaines additionnelles sur les "ensembles valeurs plus!"



LA FORD ESCORT 1986

La voiture la plus populaire du monde.

Économisez **632 \$**



LA FORD TEMPO 1985

La voiture la plus populaire du pays.

Économisez **981 \$**



LA FORD MUSTANG 1986

La voiture sportive la plus populaire du pays!

Économisez **972 \$**



LE RANGER 1986

Le camion compact le plus populaire du pays!

Économisez jusqu'à **1468 \$**



LA MERCURY CAPRI 1986

Fougueuse et drôlement excitante!

Économisez **936 \$**



LA MERCURY LYNX 1986

Polyvalente, pratique et économique!

Économisez **632 \$**



LA MERCURY TOPAZ 1985

La reine des compactes à traction avant!

Économisez **981 \$**



LE BRONCO II 1986

Le véhicule utilitaire le plus populaire du pays!

Économisez **952 \$**



La qualité, chez Ford, passe avant tout.



Peu de bureaux de comté ouverts

par Gilles Dallaire
SHERBROOKE — "Il n'y a que quelques heures que j'ai mon petit coin à moi à Québec. Un bureau où je recevrai mes commentants, j'en aurai un, dans un jour ou deux, à Sherbrooke, mais vous avouerez qu'il n'est pas facile, à une semaine de Noël, de dénicher, au pied levé, un local facile d'accès et suffisamment vaste."

M. André-J. Hamel qui, depuis le 2 décembre, représente le comté de Sherbrooke à l'Assemblée nationale



André-J. Hamel

n'est pas le seul député à être en quête d'un pied-à-terre dans sa circonscription.

Les députés Yvon Vallières, Georges Vaillancourt, Madeleine Bélanger et Carmen Juneau qui ont été réélus ont, cela va de soi, pignon sur rue dans leur comté mais, parmi les nouveaux députés qui représentent les Cantons de l'Est au Parlement provincial, il n'y a que le député du comté d'Arthabaska, M. Laurier Gardner, qui peut recevoir ses commentants ailleurs que chez lui et encore M. Gardner a-t-il dû prendre le bureau qu'occupait son prédécesseur, M. Jacques Baril.

Selon M. Hamel qui

a révélé, hier, qu'il a confié à des amis la tâche de lui trouver un local convenable, l'ouverture précipitée des travaux parlementaires a pris tout le monde par surprise.

"Mardi, tout ce que j'avais, c'était une chaise et un appareil téléphonique. J'ai un



Roger Lefebvre

bureau à présent mais, comme je suis retenu à Québec par les travaux parlementaires, je suis obligé de m'en remettre à d'autres pour ce qui est de mon bureau de comté", a avoué M. Hamel en affirmant que tout sera rentré dans l'ordre au début de la semaine prochaine au plus tard.

Il en est de même du nouveau député du comté de Frontenac, M. Roger Lefebvre, qui, en plus d'éprouver certaines difficultés à découvrir, à Thetford Mines, un local répondant à ses besoins, est encore entre deux chaises à Québec. Obligé, à



Jean-Guy Saint-Roch

Mme Monique Gagnon-Tremblay, la nouvelle représentante du comté de St-François qui vient d'être nommée ministre de la condition féminine, n'est pas mieux lotie que M. Hamel sous ce rapport et, comme lui, elle cherche un pied-à-terre dans sa circonscription. Selon son directeur de cabinet, M. Marc Lacroix, elle en aura un dans quelques jours. Où? A cette question, M. Lacroix ne peut que répondre: "A un endroit facile d'accès"

cause de sa nomination au poste d'adjoint du leader parlementaire du Parti libéral, M. Michel Gratton, à céder le bureau qui lui avait été réservé à un autre député, M. Lefebvre qui héritera d'un bureau adjacent au bureau de M. Gratton n'avait emménagé, hier encore, dans ses nouveaux quartiers qui n'étaient pas prêts, à ce qu'il semble, à le recevoir.



Monique Gagnon-Tremblay

Le nouveau député du comté de Drummond, M. Jean-Guy Saint-Roch, semble être dans la même situation que les autres députés élus le 2 décembre.

Cours aux jeunes entrepreneurs

VALCOURT (GB) — Dans sa lancée pour stimuler l'esprit d'entreprise chez les jeunes, Val-Action, marque de commerce du Groupe Soutien Jeunesse du Val Saint-François Inc., invite toutes les personnes intéressées et, particulièrement les jeunes de 30 ans et moins désireux de se lancer en affaires ou qui le sont déjà, à participer à un cours de gestion intitulé: "Bâtir une entreprise".

Ce cours est offert par Télé-Université (Université du Québec) et parrainé par Val-Action.

A l'heure actuelle, plusieurs projets de démarrage d'entreprise ont été soumis au directeur, M. Jacques Leroux. Et, dès les prochains mois, les administrateurs de Val-Action estiment que plusieurs nouvelles entreprises de jeunes entrepreneurs verront le jour et que certaines d'entre elles seront très lucratives d'ici

quelque temps. Par ailleurs, M. Leroux pourra compter sur l'aide d'un directeur adjoint, à compter du 13 janvier 1986, à raison de deux jours par semaine. Ainsi, toutes les personnes intéressées à suivre le cours de gestion ou à recevoir de l'information sur les services offerts avec le bureau central de Richmond ou avec les points de service de Valcourt et de Wind-

A l'occasion des Fêtes 1985-1986

LA CAISSE POPULAIRE DE VICTORIAVILLE

vous offre ses **MEILLEURS VOEUX**

Roger Allard, président
 André René, directeur

33, rue Notre-Dame est, Victoriaville
 758-0691

VOEUX DES FETES

LES AUTORITES DE LA **VILLE D'ASBESTOS**

OFFRENT A TOUS LES CONTRIBUABLES LEURS VOEUX POUR UN TRES JOYEUX NOEL ET UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE PUISSE L'AN NOUVEAU VOUS APPORTER BONHEUR, SANTE ET PROSPERITE.

ROCH FRECHETTE, MAIRE

CLAUDE VANIER, CONSEILLER
 BRUNO BISSON, CONSEILLER
 MARCEL BROWN, CONSEILLER
 DENIS FORTIN, CONSEILLER
 GERARD POIRE, CONSEILLER
 LOUISE M. COULOMBE, CONSEILLER

Yvon Hamel, dir. général
 Serge Charland, Greffier

Que la nouvelle année soit pour vous et les vôtres remplie de Joie, Santé et Bonheur! Tels sont les voeux que nous formulons à l'endroit de tous nos clients et amis de WINDSOR et la REGION

Chez **J.H. Morin & Fils Lée**

79, rue St-Georges, WINDSOR
 (819) 845-2734

MEILLEURS VOEUX

à tous nos concitoyens à l'occasion des fêtes de Noël et du Premier de l'An.

LA VILLE DE DRUMMONDVILLE

Serge Ménard, Maire et les conseillers:

Mme Francine Ruest Jutras Siège #1	M. Jean-Marie Boisvert Siège #5
M. Robert Lafrenière Siège #2	M. J.-Bruno Smith Siège #6
M. Jean-Paul Généreux Siège #3	M. Denis Savoie Siège #7
M. Lindor Letendre Siège #4	M. Edward St-Pierre Siège #8
M. Gilles St-Martin Siège #9	

Meilleurs voeux à l'occasion des Fêtes. Merci pour l'encouragement et la coopération accordés en 1985 et que tous vos souhaits se réalisent en 1986

LA MUNICIPALITE DU CANTON D'ASCOT

Robert Pouliot, maire

Conseillers: Jean-Guy Landry
 Paul Filpot
 Michel Beaulieu
 André Chénard
 Marcel Cyr
 Maurice Gullbault

Jean Tremblay, sec.-trés.

Nos meilleurs voeux de **JOYEUX NOEL et de BONNE, HEUREUSE ANNEE...** à tous nos employés, leurs familles, ainsi qu'à tous nos clients et amis!

MICHEL DION & FRERES LTEE

• • Matériaux de construction • •

280, boul. St-Luc — Asbestos — 879-5767

JOYEUX NOEL A TOUS

Que le Nouvel An vous apporte la réalisation de vos rêves et projets les plus chers!

hba

HAMEL, BEAULIEU et Associés

INGENIEURS-CONSEILS

Place du Centre — 150, Marchand, suite 600
 Drummondville — Tél. 478-8191

JOYEUX NOEL et BONNE ANNEE à tous nos membres et à toute la population!

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE

La Caisse Populaire d'Asbestos

Jean-Yves St-Pierre, directeur

535, 1ère AVENUE Tél.: 879-7167
 ASBESTOS

Joyeux Noël, Bonne Heureuse Année à tous nos clients et amis par toute la région!

ROBERT & ROBERT LTEE

Rte 249, St-François-Xavier Brompton
 Tél. (819) 845-2731

DIVISION MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Bonheur, Santé et Prospérité tels sont les voeux formulés à l'intention de tous par

Les Ateliers Beauchemin inc.

• Usinage • Réparation
 • Ferblanterie • Fabrication • Soudure

C.P. 660
 155, rue Du Carmel, Danville, Qué.,
 JOA 1A0 (819) 839-2447

A tous nos clients et amis d'Asbestos et la région,

JOYEUX NOEL et une BONNE ANNEE

BOULANGERIE D'ASBESTOS INC.

Pains et pâtisserie exquise et variés
 Raymond Ducharme, gérant

409, 1ère Avenue, Asbestos 879-2966

Joyeux Noël

Bonne, Heureuse Année!

... tels sont les voeux que formule à votre égard la

JM Asbestos Inc.
 ASBESTOS, P.Q.

Que la fête de **Noël** apporte à chacun l'Amitié, la Tendresse et la Paix et que la Nouvelle Année voit la réalisation de tous vos rêves les plus chers!

Merci à nos employés pour leur précieuse collaboration et à notre fidèle clientèle dont l'encouragement nous est accordé depuis 27 ans. A tous de Joyeuses Fêtes!

provigo

SUPER MARCHÉ MARCEAU

295, rue St-Georges, Windsor, Qué., J1S 1K3

A Rock Forest

Pas de coupure au service des loisirs

— Jean-Guy Dion



Jean-Guy Dion

par Michel Morin
ROCK FOREST — "Aucun service dans le secteur des loisirs ne sera coupé. Au cours de la prochaine année, nous devrions recevoir des subventions venant de deux gouvernements, mais ces montants ne sont pas encore connus. Je pense qu'à la fin de 1986 le secteur des loisirs aura reçu un budget dont le montant sera comparable à celui de 1985."

Conseiller municipal responsable des loisirs à Rock Forest, M. Jean-Guy Dion a tenu à préciser que les sommes affectées à ce secteur, dans le budget d'opération 1986, n'ont subi aucune diminution.

"C'est le même budget en 1986 qu'en 1985, soit 253.696 \$. Ce qui est trompeur, c'est qu'au cours de l'année 1985 nous avons obtenu des subventions et ces montants ont été ajoutés dans la rubrique des loisirs. De fait, nous avons reçu un peu plus de 260.000 \$ en subventions des deux paliers gouvernementaux au cours de l'exercice financier 1985, ce qui a haussé le budget à quelque 514.974 \$", d'expliquer M. Dion. Le conseiller Dion, qui a indiqué que certains contribuables se sont inquiétés de possibles coupures dans le secteur des loisirs, a ajouté que les élus n'avaient pas réduit les subsides dans ce domaine précis. "Et tous les services auxquels les contribuables sont habitués seront assurés en 1986. Comme ce fut le cas en

1985 au parc Mi-Vallon et au parc Ste-Catherine, nous caressons aussi la construction de deux chalets dans les parcs Beaulieu et Galt. Encore là, nous devrions compter sur des subventions et rien ne nous indique pour le moment que nous ne les obtiendrons pas", de dire M. Dion.

seiller responsable des loisirs à Rock Forest estime que l'administration municipale pourrait obtenir certaines sommes d'argent

dans le cadre du programme Berges neuves. "Il est possible que des montants, obtenus

dans le cadre de ce programme gouvernemental, soient utilisés à des fins récréatives à Rock Forest."

Sous l'égide du CLSC Fleur de Lys

Approche concertée du développement de l'emploi

EAST ANGUS (YR) — Six organismes populaires, sans but lucratif, ont demandé au CLSC Fleur de Lys de les représenter auprès du gouvernement fédéral, dans le but d'obtenir des subventions, après avoir formé une coalition, couvrant une partie du territoire de la MRC du Haut-St-François.

En effet, ces six organismes populaires ont confié au CLSC le soin de préparer une démarche de concertation, afin de s'unir pour présenter un projet conjoint de développement de l'emploi, pour 1985-1986, dans les cadres du Programme de formation et d'emploi régional, mis de l'avant par le gouvernement fédéral.

Cette coalition est composée de Groupe action-femmes de Cookshire et de la région, d'Actimage (Maison des jeunes d'East Angus), du Journal

L'Élan, de Sawyerville et de la région, de la Garderie Saute-Crapaud, de Cookshire, de la garderie Fafouin, d'East Angus, et de Valorisation Alpha, de Cookshire et de la région.

D'autres groupes populaires ont été sollicités pour faire partie de la coalition mais la plupart n'avaient pas de projets à présenter, à court terme. Cependant, ils ont tous appuyé le regroupement. Les municipalités où s'implanteront les projets ont également appuyé le mouvement d'unification par résolutions. Le but du front commun est de favoriser une démarche unique et centralisée. Des coalitions semblables ont aussi été formées à La Patrie et à Weedon.

Au cours d'une entrevue, hier, deux porte-parole de la coalition, M. Daniel Hains, du CLSC à East Angus, et Mlle Linda St-Louis, de

la Maison des jeunes d'East Angus, ont souligné qu'une demande visant à obtenir des subventions pouvant créer de l'emploi pour 11 personnes, à plein temps, pour une période de 30 semaines, a été acheminée au programme développement de l'emploi, en fin d'octobre. Ces onze personnes seraient réparties de la façon suivante: trois pour le Groupe action-femmes de Cookshire, deux pour Actimage, trois pour le Journal L'Élan, une pour les garderies Saute-Crapaud et Fafouin, ayant des notions musicales, une pour Valorisation Alpha, et une dernière pour le CLSC, qui serait chargée de la coordination.

Le CLSC, en acceptant de parrainer ces organismes, situe cette action dans le cadre de son implication dans le milieu. L'an passé, le par-

tage des projets avait été confié aux maires des municipalités, mais on a vu se réaliser beaucoup de patinoires municipales, alors que les organismes populaires se retrouvaient sans argent pour fonctionner. A la suite de cette situation, une table de concertation avait été formée dans le secteur, réunissant Travail-Québec, le Centre du main-d'oeuvre du Canada, les commissions scolaires pour ce qui est de l'éducation des adultes, le commissaire industriel et quelques autres représentants d'organismes.

"Nous ne voulons pas faire de vagues, parce que nous sommes confiants de recevoir les subventions demandées", de préciser M. Hains, "mais

nous voulons signifier nous avons hâte de au gouvernement que commencer le travail."

Meilleurs vœux de bonheur, santé et joie à tous nos clients et amis!



FARMHAND GEHL BADGER CHAMPOUX MACHINERIES
 WARWICK, 15, Notre-Dame, 358-2217

Le rideau tombera à Noël

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER (MM) — C'est avec la célébration de la fête de Noël que se termineront officiellement les activités organisées dans le cadre du centenaire de la municipalité de St-François-Xavier de Brompton.

Les organisateurs de cet événement historique ont voulu donner à ce dernier rendez-vous un caractère particulièrement chaleureux et généreusement illuminé pour exprimer la reconnaissance de tous et chacun.

A St-François, l'année 1985 aura donc été l'occasion pour les paroissiens de se souvenir d'un passé à la fois difficile et glorieux, mais 1985 s'est surtout avéré le prétexte pour multiplier les rencontres et les fêtes, retrouvant ainsi l'esprit de famille caractéristique des familles d'autrefois.

Les responsables des festivités qui se sont déroulées au cours de

l'année sont heureux du succès remporté. "Le centenaire a été l'affaire de bien du monde et beaucoup de bénévoles et ont travaillé", de commenter M. Jean-Claude Labbé, président du Comité du centenaire. "Nous avons pu compter sur un comité extraordinairement efficace et impliqué. Aussi, nous avons retrouvé des amis et de la parenté

que nous n'avions pas vus depuis très longtemps. Tout au long de l'année, il y a eu une ambiance de fraternité et d'amitié qu'il fait bon retrouver en pareille occasion."

Dans la nuit de Noël donc, la cloche commémorative retentira à nouveau pour inviter parents et amis à venir célébrer une dernière fois l'action de grâce du centenaire.

M. et Mme Grégoire Coulombe et leur personnel désirent remercier leur nombreuse clientèle et offrir leurs meilleurs vœux à l'occasion de Noël et du jour de l'An!

CAFÉ ANGUS
 Salle à manger complètement licenciée
 82, rue Angus East Angus 832-9006

JOIE, SANTE, BONHEUR Voilà des vœux sincères que nous formulons pour tous nos clients et amis, à l'occasion de NOËL et du NOUVEL AN

MICHEL Transport
 ARTHABASKA
 4, rue de l'Union 1-819-357-2293

SIEGE SOCIAL: DANVILLE... (1-819) 839-3382; EAST ANGUS... (1-819) 832-2468; GRANBY... (1-800) 567-7568; MONTREAL... (1-514) 321-8341

QUEBEC... (1-418) 681-0517; SHERBROOKE... (1-319) 845-2741; TROIS-RIVIERES... (1-800) 567-7568; WINDSOR... (1-819) 845-2741

Appels sans frais de partout ailleurs au Québec: 1-800-567-7568
 A VOTRE SERVICE TOUS LES JOURS

Que cette fête de Noël et cette nouvelle année soient des plus heureuses pour toute notre clientèle!

CONSTRUCTION HÉROUX & ALLARD (1980) INC.
 Réal Héroux, prés.
 Entrepreneurs en construction et rénovation.
 Spécialité: revêtement métallique.

625, Boul. Industriel est, Victoriaville, G6P 6T2.
 758-6421

Meilleurs vœux de la saison à toute notre clientèle, et remerciements sincères pour votre encouragement.

W. MICHAUD & FILS INC.
 Manufacturiers de portes et châssis
 Matériaux de finition pour l'intérieur et portes de chambre pré-encadrées.

Arthabaska, 790, Boul. Bois-Francs sud 357-2144

Joyeux Noël et Bonne Année à toute notre clientèle avec notre appréciation pour son encouragement

NETTOYEUR BOUCHARD Ltee
 Victoriaville 752-5585

217, boul. Bois-Franc Sud
 Nettoyage sans odeur - Pressage
 Réparations générales
 Lavage de chemises, Entreposage de fourrures
QUALITÉ et SERVICE ASSURÉS

A tous nos employés, aux membres de leur famille ainsi qu'à toute la population du Grand Drummondville.

Joyeux Noël et Bonne Année!
 Que les joies de Noël remplissent votre cœur et que la Nouvelle Année voit la réalisation de vos vœux les plus chers

DRUMMOND FORMULES D'AFFAIRES LTEE
 Au service des maisons d'affaires québécoises et canadiennes.
 André Vigneault, prés.

DRUMMONDVILLE (819) 472-1111
 SHERBROOKE (819) 566-1626

TROIS-RIVIERES (819) 379-6655
 BROSSARD (514) 445-1345

Nos meilleurs vœux de bonheur vous accompagnent à l'occasion de Noël et du Nouvel AN!

TURCOTTE & TURMEL
 Une division de la Coopérative Fédérée de Québec

155, St-Jean-Baptiste Princeville
 Viandes fraîches
 Boeuf-porc-veau
 (819) 364-5501

Nos meilleurs souhaits de Noël et du Nouvel An à tous nos concitoyens, clients et amis!

FOREUR DE PUIITS ARTESIENS

Travail exécuté à l'année longue. OUVRAGE GARANTI

Jacques PIGEON Victoriaville
 Tél.: 758-8680

A l'occasion de Noël et du Nouvel An, nous désirons remercier tous nos amis et clients de leur encouragement.

CHAREST AUTOMOBILE LTEE

275, boul. Industriel est VICTORIANVILLE
 758-8271 / 758-6208

Dépositaire des camions International

Vœux des Fêtes de Monsieur le Maire et les conseillers de la ville de Victoriaville

Denis Saint-Pierre, Maire

Puisse la période des Fêtes Vous apporter Bonheur, Paix et Amour Que l'An nouveau Vous accorde Santé et Prospérité

Benoît Breton, conseiller
 Roch Gardner, conseiller
 Jacques Archambault, conseiller
 Gaston Dum, conseiller
 Gérard Fortier, conseiller
 Gérard Amiot, conseiller
 Gilles Desrosiers, conseiller
 Jacques Larivière, conseiller

Entente de loisirs entre sept municipalités

par Gaëtan Barrette
VALCOURT — Les municipalités de Valcourt, Valcourt Canton, Maricourt, Racine, Lawrenceville, Bonsecours et Brompton-Gore ont convenu de mettre en commun leurs services et de conclure une entente relative à l'administration des services de loisirs.

de Valcourt, les municipalités membres se sont réunies récemment pour signer la prochaine entente intermunicipale des loisirs. "Nous sommes particulièrement fiers du résultat car depuis le mois de mai, nous avons dû travailler fort pour en arriver à une entente satisfaisant toutes les parties concernées", a-t-il mentionné.

exemple, la contribution de Valcourt sera beaucoup plus élevée que celle d'une petite municipalité comme Brompton-Gore", a-t-il ajouté.

Valcourt prépare le 4^e festival de motoneige

VALCOURT (GB) — Pour une quatrième année consécutive, la ville de Valcourt sera envahie par des milliers de motoneigistes et visiteurs lors de la présentation du 4^e Festival International de la Motoneige qui se déroulera les 7, 8 et 9 février 1986.

Et comme par les années passées, les résidents de la région sont invités à participer au concours de monuments de glace. Selon les organisateurs de l'événement, cette activité est mise sur pied dans le but de rendre la ville de Valcourt attrayante lors du passage des visiteurs.

Inc., cette année cette motoneige sera tirée au hasard parmi les 25 premiers monuments classés selon des critères d'originalité, de disposition, de difficulté de production, de dimension et symétrie, et enfin d'éclairage. De même, sept autres prix de valeur seront remis aux participants du concours.

Contrairement aux années passées où seul le grand gagnant du concours se réservait le premier grand prix, soit une motoneige offerte par Bombardier

D'autre part, les organisateurs suggèrent aux résidents de conserver les décorations de Noël pour ajouter un esprit de fête lors du Festival.

Cette entente, selon M. Leclerc, prendra effet le 1^{er} janvier 1986 pour se terminer le 31 décembre 1988. "C'est donc dire que pendant trois ans, les résidents des municipalités membres du S.I.L.V. pourront bénéficier d'un tarif égal pour l'utilisation des divers services de loisirs", souligne-t-il.

L'entente a été approuvée par le ministre des Affaires municipales du Québec et sera renouvelable automatiquement à tous les trois ans, à moins d'un avis écrit donné de l'une des municipalités, cinq mois avant l'expiration de chaque période.

En plus, les ressources actuelles de chacune des municipalités, servant à l'administration respective des loisirs, seront mises en commun mais, chacune d'elles demeurera propriétaire exclusif, que ces biens soient des meubles ou des immeubles.

Par ailleurs, à la suite de cette entente et lors de l'assemblée générale du Service intermunicipal des loisirs de Valcourt, le maire de Maricourt, M. Bertrand Proulx, a accepté d'assumer la présidence de l'organisme pour l'année 1986.

JOYEUX NOEL
 et
BONNE ANNEE
 A TOUS NOS
 CLIENTS
 ET AMIS



Les vrais spécialistes en électronique

Centre Electronique de Cookshire Inc.
 (Prévoit T.V.)
 10, rue Bibeau, Cookshire 875-3810

André-Philippe Gagnon y donnera un spectacle

VALCOURT — C'est maintenant confirmé, André-Philippe Gagnon sera la vedette invitée dans le cadre du Festival international de la Motoneige de Valcourt.

En effet, après de fructueuses négociations, les organisateurs ont réussi à s'assurer de la présence du célèbre imitateur. Le spectacle d'André-Philippe Gagnon aura lieu le 8 février, et la seule façon d'y assister est de se procurer le visa du Festival,

présentement disponible à Valcourt.

Le visa permet, par la même occasion, d'assister à toutes les activités du Festival dont le Bal de la Reine du Carnaval, le souper des motoneigistes, et toutes les courses du Grand Prix St-Laurent.

A tous nos concitoyens
 Meilleurs vœux à l'occasion des Fêtes!

CORPORATION MUNICIPALE DE ST-MALO

MAIRE:
Luc Lévesque

CONSEILLERS:
Alain Fontaine
Fernand Fauteux
Roger Pelletier, pro-maire
Vincent Tremblay
Claudette Aganier
Gérard E. Roy

Sec.-trés.: **Jean-Paul Roy**

Le Maire et les Echevins de la

CORPORATION DU VILLAGE DE SAWYERVILLE

souhaite à tous leurs concitoyens
BONNE, HEUREUSE et PROSPERE ANNEE

PATRICE DODIER, Maire
LISE HOULE, secrétaire-trésorière

CONSEILLERS:
Diane Perron **Jean-Marc Tardif**
Jack R. Garneau **Diane Donato**
Carlyle McBurney **Curtis Lowry**

Joyeux Noël... Bonne, Heureuse Année

A toute ma clientèle
 Remerciements sincères pour le généreux encouragement accordé au cours de l'année 1985.

PLOMBERIE H.P. LECLERC
 Entrepreneur

en plomberie-chauffage et ventilation

125, rue Child
 Tél.: 849-3035 849-4359
COATICOOK

Meilleurs vœux de Noël et du Nouvel An!

ENCANTEURS BILINGUES

ART BENNETT et ROSS BENNETT

Encans de toutes sortes


- Fermes
- Antiquités
- Ménages

889-2272
SAWYERVILLE
 889-2840

Art possède plus de 32 années d'expérience dans le domaine de l'encan.

Meilleurs vœux de Noël et que le Nouvel An en soit un des plus radieux!

MUNICIPALITÉ D'ASCOT CORNER



Maire **Jacques Langlois**

Conseillers:
Yves Thérout, Lionel Bégin, Florian Thériault, Jean-Claude L'Espérance, Lionel Viens, Gilles Thiboutot.

Sec.-trés. **Suzanne Jacques**

Nos plus sincères souhaits à tous nos concitoyens à l'occasion de Noël et du Nouvel An!

CORPORATION DE LA VILLE DE SCOTSTOWN

MAIRE:
Bertrand Bergeron


CONSEILLERS:
Fernand Beauchêne
Claude Langlois
Don Macaskill
Philippe Boulanger
Jean-Claude Robert
Rénauld Brodeur
Armand Charest, sec.-trés.

A tous nos concitoyens nos meilleurs vœux de

JOYEUX NOEL et BONNE ET HEUREUSE ANNEE MUNICIPALITE DE COMPTON STATION

M. Marc Bergeron, maire et les conseillers
Conrad Fecteau, Jacques Ferland, Jacques Hivert, Fernand Veilleux, Rénauld Rodrigue, Louis-Marie Bolduc et le sec.-trés. M. R. Rémillard

En ce temps des Fêtes...



La direction de l'usine Cascades (East Angus) inc. désire exprimer à tous ses employés et à leur famille, ainsi qu'à ses clients et collaborateurs, ses vœux de Bonheur, de Joie et de Succès pour l'année 1986.

Cascades (East-Angus) inc.

A l'occasion des Fêtes, que nos meilleurs vœux vous accompagnent

CORPORATION DU CANTON DE EATON

MAIRE: **Bertrand Landry**

CONSEILLERS **Robert Richardson**
Réal Boisvert
Michel Couture
Yvon Roy
J.-Marie Beaudoin
Merlin Harvey (mire suppléant)

Secrétaire-trésorier: **Jean Hivert**
 Secrétaire-adjointe: **Pauline Hivert**
 inspecteur municipal:
Jean-Marie Landry 875-3554

A tous nos concitoyens, MEILLEURS VŒUX A L'OCCASION DE NOEL ET DU NOUVEL AN

MUNICIPALITE DE BURY

Pierre Mailhot maire

Conseillers:
Rose Mary Lowe
Laurent Harpin
George Lawrence
Angus MacMillan
Maxwell Murray
Cedrik Jenkerson

Sec.-trés. **Marilyn Matheson**

A tous les résidents du Canton de Compton et de la région, nos meilleurs vœux de Santé, Bonheur, Prospérité pour la Noël et le Nouvel An.

CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON DE COMPTON



Eugene Naylor Maire

Conseillers
Georges Barrette **Mme Thérèse Shatteen**
André Laprise **Nil Veilleux**
Mme Gertrude Paquette **Claude Lafond**

Sec.-trés. **André Gagnon**

Nos meilleurs souhaits!

Puisse cette nouvelle saison apporter paix, santé et prospérité à tous nos employés, nos clients et nos amis.

PRODUITS CELLULAIRES WATERVILLE LTÉE

Là où il fait bon vivre et travailler!
 Waterville, Québec



Gorge de Coaticook: projet d'aménagement de 2,9 millions \$ présenté au conseil

par Jacques Bouchard
COATICOOK - Un rapport d'une centaine de pages, proposant un projet d'aménagement de la gorge de Coaticook évalué à 2,987,000 \$ a été présenté lundi soir au conseil de ville. Le groupe "Aménagement du parc de la gorge" a réalisé l'étude pour le compte de la Ville, par l'entremise d'un projet gouvernemental, le projet no 38.

Le maire André Langevin qualifie le rapport de très sérieux et se dit enchanté par ce précieux outil de travail. Parmi les principaux projets proposés par le rapport, on retrouve: la construction d'une auberge de campagne au coût approximatif de 500,000 \$, la création

d'un centre de ski évalué à environ 425,000 \$, la reproduction d'une grange ronde d'antan dont l'investissement pourrait atteindre 500,000 \$, la construction d'un pont suspendu à plus de 30 mètres, l'érection d'une tour d'observation et enfin le rapport prévoit aussi l'aménagement

de terrains de camping. "Si nous avions été aussi bien préparés l'an dernier, lors du sommet économique, nous aurions certainement eu la part qui nous revenait", a lancé le maire.

Le maire entend soumettre aux principaux paliers de gouvernement la position de la Ville dans ce dossier et espère l'appui des députés François Gérin et Georges Vaillancourt, afin d'obtenir les subventions nécessaires au développement proposé.

La concrétisation d'un tel projet

amènerait près de 100,000 visiteurs dès la première année d'opération, prévue pour 1991 selon le rapport. Plus de 27 emplois permanents et environ 20 emplois occasionnels découleraient de l'essor proposé. L'an dernier, 25,888 visiteurs ont parcouru les sentiers de la gorge, bien qu'aucun programme de publicité élaboré n'ait été lancé par la municipalité.

Auberge de campagne

L'auberge de Coaticook deviendra un lieu de détente privilégié pour tous ceux qui voudront séjourner dans la région. On prévoit aussi aménager un terrain de tennis, une

piscine, un bar-terrasse, un sentier équestre, etc. dans les aires adjacentes à l'établissement.

Tour d'observation

La construction d'une tour d'observation haute d'environ 20 mètres deviendra sans aucun doute la première réalisation de la ville à travers ce dossier, précise le maire. On l'implantera sur le site actuel de la gorge, de façon à fournir aux visiteurs une vue en plongée sur presque tout le territoire occupé par le parc.

Pente de ski alpin

Le rapport prévoit aussi l'amé-

nagement d'une zone limitrophe, pour en faire un mini-centre de ski alpin semblable au mont Bellevue de Sherbrooke et au mont Joye de North Hatley.

Enfin ce projet d'envergure pourrait se concrétiser avec l'appui financier des deux paliers de gouvernement, déclare le maire et "si les négociations devaient nous favoriser, d'ici dix ans, la ville de Coaticook aura trouvé une toute nouvelle vocation".

Si un projet de ce genre avait été accepté lors du sommet économique de l'an dernier, la subvention aurait pu atteindre 66 % pour cent de l'évaluation du projet.

Festival du lait: 9e édition confirmée

COATICOOK (jb) — En dépit d'une faible assistance réunie en assemblée spéciale, il y aura bel et bien une 9e édition du Festival du lait de Coaticook.

Cette décision a été prise hier soir à la suite de l'appui formel exprimé par le commissaire industriel et l'implication de M. Roger Hébert au sein du comité exécutif.

En effet, les directeurs du Festival du lait ont été très soulagés de l'intérêt manifesté par M. Hébert, ex-président de la Coopérative de Coaticook et de M. Dallaire.

Le commissaire, par le biais du programme de développement de l'emploi, prévoit faire toutes les démarches nécessaires afin d'engager deux personnes à plein temps, qui se grefferont à l'organisation en place.

Rappelons, qu'il était même question d'abandonner l'idée d'un 9e Festival du lait avant l'assemblée d'hier soir, sans l'implication de MM. Hébert et Dallaire.

Cette question avait été soulevée

après l'assemblée générale tenue le 8 novembre dernier, à cause de l'absence de bénévoles. Les directeurs de l'édition 1986 seront donc M. André Laprise, Lionel Drouin, Nicole Perreault, Roger Hébert, Luc Plante, Normand Moreau et Jean-Noël Veilleux.

"Si l'on se fie à l'expérience des années passées, 35,000 personnes franchiront encore l'an prochain les guichets du Festival du lait de Coaticook," conclut M. André Laprise, très heureux du dénouement de l'assemblée.

Dominion Textile veut recycler ses propriétés peu ou pas utilisées

SHERBROOKE — La partie inutilisée de l'usine de Dominion Textile à Magog sera-t-elle transformée en édifice à bureaux, en mini-centre commercial, en restaurant ou en condominium?

Dominion Textile, loin d'y voir des objections, serait même fort aise que ce soit le cas. Elle sera

même de la partie pour favoriser de tels projets. En fait, Dominion Textile vient

d'annoncer la formation, avec Candere Limited, un promoteur d'immeubles industriels et d'édifices à bureaux, d'une entreprise à participation dont le mandat consiste à recycler ses propriétés inutilisées ou utilisées partiellement.

Depuis le ralentissement des opérations et les fermetures d'usine enregistrés au cours des dernières années par cette compagnie, pas moins de 2,3 millions de pieds carrés de plancher et 1,800 acres des terrains sont devenus disponibles et pourraient être rentabilisés, en abritant des entreprises de toutes sortes.

Hier soir, le responsable des relations publiques, Michel Dufour, a confirmé que les installations vacantes de Magog étaient concernées, tout comme d'ailleurs les terrains adjacents aux usines des rues Burlington et Pacifique, à Sherbrooke.

"Nous sommes prêts à nous en départir mais nous n'entrevoions pas de projets précis pour ces sites. Nous croyons que les expériences réalisées aux États-Unis sont possibles ici. Là-bas, des écoles sont transformées en restaurant, des usines en mini-centre commercial, en condominium ou en édifice à bureaux," de mentionner M. Dufour.

Pas de hausse de taxes aux Trois-Lacs

par Henri Richard

ASBESTOS — Pour une quatrième année consécutive, les résidents de la municipalité des Trois-Lacs éviteront une majoration de leur compte de taxe en 1986.

M. Julien Vachon, maire des Trois-Lacs, semble avoir une façon bien particulière pour connaître l'opinion de ses résidents sur le prochain budget municipal: "On forme à chaque année un comité qui est chargé de recueillir les commentaires des gens sur les finances de la ville, et pour le prochain exercice financier, la population s'est prononcée pour un gel de la taxe foncière".

Après un surplus de 9,000 \$ en-

registré en 1985, la ville des Trois-Lacs voit sa marge de manoeuvre se retrécir constamment et prévoit un surplus minime pour 1986.

"Nous devons toucher du bois pour éviter des bris majeurs, sinon on risque de défoncer notre budget", d'analyser M. Bertrand Hincse, secrétaire-trésorier de la municipalité des Trois-Lacs.

Le taux de la taxe foncière demeurera à 1.30 \$ tandis que le camp musical garde également son taux privilégié de .30 \$. Pour rencontrer ses objectifs, la ville a dû sabrer dans les dépenses, puisque les revenus sont stables depuis quelques années à cause du ralentissement de la construction dans la région.



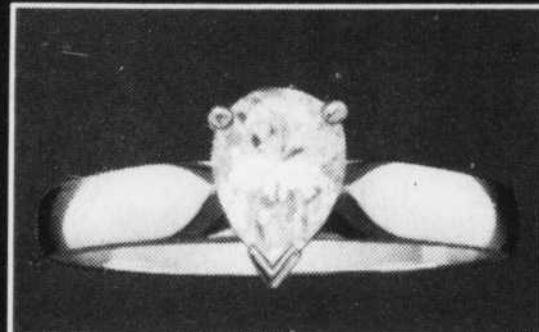
(Photo La Tribune par Jacques Bouchard)

Un rapport d'une centaine de pages, proposant un projet d'aménagement de la gorge de Coaticook évalué à 2,987,000 \$ a été présenté au conseil de ville.

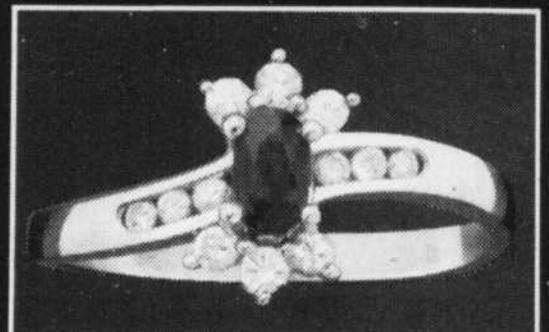


Pour vous exclusivement, la féerie de Noël... et des cadeaux de Mappins!

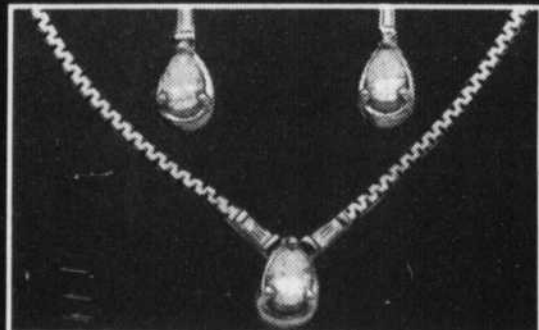
Mappins présente avec fierté sa magnifique collection de bijoux exclusifs. Créés pour répondre aux dernières exigences de la mode, ils constituent des cadeaux précieux d'un goût exquis qui ne pourront manquer de plaire. Celui ou celle à qui vous les destinez les conservera avec amour, car ils viennent de vous... et de Mappins!



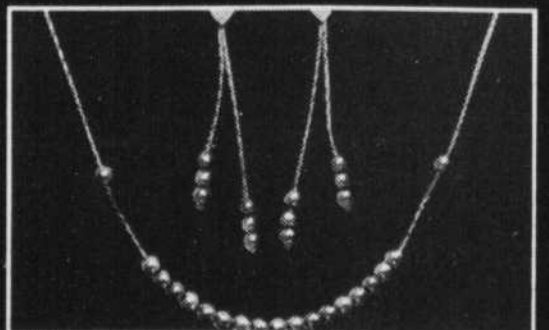
Faites votre choix! Son diamant sera très spécial, de taille marquise, poire ou émeraude... serti dans une monture classique d'or 14 carats. À partir de **1895\$** À NOUS EXCLUSIVEMENT



Le rouge profond du rubis étincelle au milieu d'une étoile de 12 diamants. La monture de la bague est en or 14 carats. **795\$** À NOUS EXCLUSIVEMENT



Ce ravissant pendentif, garni d'un diamant en poire et d'exquises baguettes, est réalisé en or 14 carats. Les boucles d'oreilles **495\$** À NOUS EXCLUSIVEMENT 595\$ la paire Le pendentif



Fluide et gracieux, ce collier en or est orné de minuscules perles d'or 14 carats jaune, rose et blanc. Les boucles d'oreilles **79,95\$** 49,95\$ la paire Le collier

*Les prix peuvent varier selon le poids ou la taille des diamants. Le choix peut varier d'un maximum à l'autre.

Mappins

POUR VOUS EXCLUSIVEMENT!

RENSEIGNEZ-VOUS SUR L'ÉCRAN PLAN DE MISE DE CÔTÉ EXCLUSIF À MAPPINS

SHERBROOKE — CARREFOUR DE L'ESTRIE 562-1583



Souriez! Le Disc KODAK et 10 \$, deux joyeux cadeaux!

Si vous achetez un appareil disc de Kodak pour Noël, remplissez cette demande de remboursement et postez-la à Kodak.

Ainsi, juste après Noël, vous recevrez encore un autre cadeau. Une remise de 10 \$ dans votre boîte aux lettres!

10\$ Ou! Je veux ma remise de 10 \$ de Kodak! 10\$

Nom: _____

Adresse: _____ Province: _____

Ville: _____

Code Postal: _____

Envoyez à: Offre de remise de 10\$ sur l'appareil disc de Kodak C.P. 6090, Paris (Ontario) N3L 5T2

Alloquez six semaines pour la réception de votre remise de 10\$. Les demandes doivent être postées au plus tard le 31 mars 1986, le cachet de la poste en faisant foi. L'offre s'applique aux appareils disc de Kodak achetés au Canada par des personnes résidant au Canada seulement.

Pour obtenir votre remise de 10\$, remplissez et postez cette demande (ou un fac-similé) en lui joignant:

1. Votre reçu de caisse prouvant l'achat d'un appareil disc de Kodak entre le 1er novembre 1985 et le 28 février 1986.
2. La carte du propriétaire que vous trouverez dans la boîte de l'appareil et ou le rabat de la boîte portant la mention - preuve d'achat -

Fusion des services policiers de Black-Lake et Thetford-Mines: entente de principe

par Maurice Cloutier

THETFORD-MINES - Une entente de principe est intervenue concernant l'intégration du service de police de Black Lake à celui de Thetford-Mines, à compter de juillet 1986.

La nouvelle a été annoncée à la presse, hier soir, par le maire de Thetford-Mines Marc Bergeron et le maire de Black Lake Georges-Henri Cloutier, en présence des élus municipaux des deux villes, des dirigeants du Service de la protection publique de Thetford-Mines et des représentants des policiers.

Les négociations entreprises depuis plus d'un an ont abouti à l'acceptation d'une formule basée sur une projection des coûts du service intégré et de la population des deux villes pour les cinq années de l'entente.

À la lumière de l'étude, les élus de Black-Lake ont approuvé le versement d'une somme par capita de 68,42 \$ ou 355 784 \$ en 1990. D'ici là, ils verseront 75% du montant en 1986, 266, 838 \$, 81% en 1987, 288 185 \$, 87% en 1988, 309 532 \$, et 94% en 1989, 334 437 \$. Ces sommes demeurent toutefois des projections.

En 1986, un budget de 1 683 000 \$ a été estimé pour le fonctionnement du service intégré contre 1 479 000 \$ pour l'opération du service actuel à Thetford-Mines, soit un écart d'environ 200 000 \$. Or, Black Lake avait budgété 220 000 \$ ou 48 \$ par capita pour opérer son service en 1986.

Mais M. Cloutier s'est empressé de préciser que, sans la fusion, la

Ville aurait dû tôt ou tard combler le poste de directeur du service vacant depuis des mois, ce qui aurait entraîné une hausse substantielle des coûts du service.

La hausse de la facture pour Black-Lake est aussi compensée par une couverture policière constante 24 heures sur 24 qui sera ef-

fective dès juillet, a-t-il dit. Actuellement, la protection policière est assurée seize heures par jour.

Selon M. Cloutier, Thetford-Mines et Black Lake économiseront chacune au moins 100 000 \$ par année avec la formation d'un seul service.

Aucune addition d'effectif n'est prévue. Ainsi donc, le futur service regroupera 32 policiers, dont les trois de Black-Lake.

Par ailleurs, M. Bergeron a mentionné que la structure actuelle du

Service de la protection publique de Thetford-Mines permet l'intégration, sans hausse de coûts et sans diminution des services actuels.

Le ralentissement économique à Thetford-Mines ayant provoqué des hausses taxes au cours des dernières années, M. Bergeron a mentionné que la régionalisation des services est "la meilleure façon d'administrer les deniers des contribuables."

Avant la signature de cette entente de fusion, les deux maires ont

signalé que des étapes importantes restent à franchir, dont la conclusion d'ententes avec les deux groupes de policiers.

Enfin, M. Cloutier a souhaité que cette entente paver la voie à l'instauration de d'autres services sur une base régionale.

Au tour des pompiers sous peu?

THETFORD-MINES (MC) - Le partage des coûts fixes du service de protection contre les incendies de Thetford-Mines devrait aussi faire l'objet d'une entente entre Thetford-Mines et les localités desservies d'ici quelques jours.

C'est ce qu'a indiqué le maire de Thetford-Mines Marc Bergeron, hier soir, dans l'emballage de la conclusion d'une entente pour la fusion des services de police de Black Lake et Thetford-Mines.

La Ville de Thetford-Mines offre une protection contre le feu aux localités de Thetford-sud, Rivière-Blanche, Pontbriand et Sacré-Coeur-de-Marie. Actuellement, une facture est envoyée à ces localités seulement lors d'un incendie.

M. Bergeron a précisé que les localités ont acceptées ou sont sur le

point d'accepter le paiement d'une partie des frais fixes pour le maintien du service.

La part d'une localité serait calculée sur la base de l'évaluation foncière à chaque endroit.

Disques Americ: Thetford ne perd pas espoir

THETFORD-MINES (MC) - Le maire de Thetford-Mines Marc Bergeron et le groupe à capital de risque Poly-actions n'ont pas perdu espoir d'obtenir la construction à Thetford-Mines par la firme Disques Americ de la première usine de disques compacts au Canada.

C'est ce qui se dégage des propos recueillis par La Tribune, hier, en dépit de la confirmation par le maître d'oeuvre du projet, M. Jean-Louis Côté, de l'implantation de l'usine de 24 000 000 \$ à Drummondville. Environ 125 seront créés.

Bien au fait des efforts du ministre des Communications et député de Frontenac, Marcel Masse, pour inciter Disques Americ à revoir son choix, M. Bergeron a précisé que "la Ville va appuyer toutes les démarches de M. Masse."

temps de poser des actes", a-t-il lancé.

La réalisation du projet à Thetford-Mines est convoitée par M. Masse depuis un certain temps. Or, l'absence temporaire de M. Masse au ministère des Affaires culturelles peut avoir favorisé Drummondville, a conclu le maire.

Pour le secrétaire de Poly-Actions, M. Michel Emond, il y a de l'espoir tant que la construction n'est pas commencée. Le chantier doit se mettre en branle en mars 1986 "Le dossier n'est pas classé. On va essayer de jouer nos cartes."

Enfin, M. Emond a confirmé que la société Poly-Actions est disposée à investir des capitaux dans cette usine, à la condition que celle-ci s'installe à Thetford-Mines.

Le député Lefebvre devient adjoint au leader parlementaire

THETFORD-MINES (MC) - Le poste d'adjoint au leader parlementaire du gouvernement Michel Graton a été confié au député de Frontenac Roger Lefebvre.

Rejoint à l'Assemblée nationale, hier, M. Lefebvre n'a pas caché sa joie. "C'est un poste très intéressant. Je suis très touché de cette marque de confiance de M. Graton et du chef Robert Bourassa."

Selon lui, son travail comme adjoint à M. Graton lui permettra

d'établir des contacts plus étroits avec les ministres et "de mieux défendre les intérêts des électeurs."

Avec M. Graton, M. Lefebvre, un avocat de carrière, défendra en chambre les positions prises par le gouvernement et participera à l'élaboration des stratégies gouvernementales dans certains débats.

Dans un autre ordre, M. Lefebvre s'est donné un délai de 15 jours pour l'ouverture de son bureau dans le comté.

Rencontre avec Lefebvre?

Il n'a pas écarté la possibilité de rencontrer le député provincial Roger Lefebvre pour discuter de ce dossier. "Tout le monde sait que la région a été lourdement affectée par les problèmes de l'industrie minière. Des mots, c'est une chose. Des actes, c'est autre chose. Il est

Reprise des négociations chez Ventilateur Victoria

VICTORIAVILLE (MC) - Suspendues depuis quelques mois, les négociations entre les parties syndicales et patronales chez Ventilateur Victoria de Victoriaville reprendront vendredi.

En effet, les deux parties ont accepté de participer à une rencontre

à Montréal, convoquée par le conciliateur spécial Marcel Béliveau.

M. Béliveau vient tout juste d'être affecté au dossier par le ministère du Travail. Le député d'Arthabaska Laurier Gardner était d'ailleurs intervenu la semaine dernière auprès du ministre du Travail Pierre Paradis, pour solliciter une at-

tention particulière au dossier de cette manufacture d'équipements agricoles en lock-out depuis le 22 mai 1985.

Les négociations achoppent sur la baisse salariale de 2 \$ l'heure exigée par l'employeur, ainsi que sur les demandes des 60 employés portant sur la fixation d'un plancher d'emploi, la création d'un fonds de pension et la réduction des heures de travail.

Hier, le conseiller syndical à la CSN Pierre Genest ne cachait pas sa joie face au retour à la table de négociations de l'employeur.

Pour sa part, la directrice-générale de l'entreprise, Mme Jeanne Taschereau, a déclaré: "J'y vais avec la plus grande sincérité, et je vais encore expliquer nos positions".

Bond de 23% de la taxe foncière à Plessisville paroisse

VICTORIAVILLE (MC) - Les contribuables de Plessisville paroisse feront le saut en recevant leur prochain compte de taxes, car le taux de la taxe foncière a été augmenté de 23%.

Lors de l'adoption des prévisions budgétaires 1986, les élus municipaux ont fixé le taux de la taxe foncière à 1,30 \$ du 100 \$ d'évaluation pour l'an prochain, soit 0,25\$ de plus qu'à l'exercice en cours.

La majeure partie de l'augmentation, 0,20 \$ du 100 \$ d'évaluation, servira à payer la part de la municipalité dans les travaux qui seront effectués pour régler le problème d'élimination des eaux usées de la compagnie Fromages Princesse, a expliqué le secrétaire-trésorier de la municipalité.

Au cours du mois de novembre, une entente a été signée entre Plessisville, Plessisville paroisse et la compagnie afin de permettre à cette dernière de poursuivre un projet d'agrandissement de ses installations et d'augmentation de la production.

Frais fixes

L'autre tranche de 0,05 \$ est imputable à la hausse constante des frais fixes. Les payeurs de taxes peuvent toutefois se consoler en se rappelant que l'impôt foncier n'avait pas changé depuis quatre ans.

Par ailleurs l'augmentation du compte de taxes pourrait être encore plus forte pour une partie des contribuables, si le conseil municipal réajuste à la hausse le montant exigé pour les services d'aqueduc et d'égouts. Aucune décision n'a été prise pour le moment.

Les prévisions budgétaires sont de 607 000 \$ pour 1986 par rapport à 557 600 \$ pour 1985. Un déficit de 13 000 \$ est anticipé à la fin du présent exercice, le 31 décembre.

...en bref

Magog

MAGOG (GP) - Dans le cadre de l'arbitrage entre les policiers et la ville, le conseil a accepté de payer un compte de 2,922,50 \$ au négociateur patronal M. Réal Arseneault pour la période du 13 novembre au 6 décembre. Un compte de 3,852,50 \$ sera de plus payé à la compagnie chargée de la sténographie des séances d'arbitrage pour les deux derniers mois.

La ville signera une entente avec la Dominion textile pour le traitement des boues sortant de l'usine d'épuration de la compagnie par l'usine de traitement des eaux usées de Magog.

Le conseil a accepté le plan du ministère des Transports quant au réaménagement de la rue du Moulin dans le cadre du déplacement de la route 112.

Un octroi de 75 \$ a été accordé au Village culturel de l'Estrie.

Les 43 accidents de la circulation survenus en novembre à Magog ont fait 10 blessés. Durant le même mois, 51 vols ont été commis ce qui représente une valeur de 29,160 \$. Neuf incendies ont fait pour 33,725 \$ de dégâts sur le territoire municipal et les pompiers ont combattu deux feux qui ont occasionné des dommages de 18,500 \$ hors de la ville.

MRC de Memphrémagog

MAGOG (GP) - La Municipalité régionale de comté (MRC) de Memphrémagog effectuera une étude pour évaluer les possibilités de rechange pour l'approvisionnement en eau potable des trois villes frontalières; celles-ci sont présentement desservies par les Etats-Unis, ce qui cause de nombreux problèmes administratifs. L'étude qui est entièrement subventionnée coûtera 8 000 \$.

Une autre étude sera entreprise pour trouver un site d'enfouissement sanitaire dans la partie ouest de la MRC. Ce site répondrait aux besoins des populations situées de ce secteur qui n'est pas desservi. L'étude de faisabilité sera entièrement subventionnée au coût de 3 250 \$.

En prévision de la retraite en 1986 et M. Jean-Paul Lange, le greffier municipal, le conseil a prévu une provision de 80 000 \$ pour la réorganisation administrative de l'hôtel de ville. Une partie de cette somme servira aussi à l'engagement l'été d'employés surnuméraires aux services des parcs et des loisirs.

L'élection municipale de novembre 1986 qui permettra le renouvellement de tous les sièges coûtera près de 24 000 \$.

La vente en novembre du centre commercial les Galeries Orford par la compagnie Laurent Gagnon inc. de Québec à M. Saul Boyman de Montréal, a rapporté 48 250 \$ à la ville en droits de mutations. Compte tenu que ces droits sont de 0,3 pour cent pour le premier 50,000 \$ et de 0,6 pour cent pour le reste du prix de vente, on peut en déduire que le montant de la transaction s'élève aux environs de huit millions \$.

Le paiement de la dette obligatoire de la ville accapare la plus part du budget municipal avec 27 pour cent des dépenses. Magog attribue 15,1 pour cent de ses dépenses à l'administration générale, 14,5 pour cent au service de l'aqueduc et des égouts, et 14 pour cent aux loisirs. Le service de police et d'incendie reçoit 12,7 pour cent.

Une demande de subvention de 750 \$ placée par la Chambre de commerce Magog-Orford comme participation de la MRC à la préparation des fêtes du centenaire de Magog a été refusée; le maire Antonio Lacasse de Magog qui a proposé la résolution n'a pas trouvé de maire pour l'appuyer.

Le ministère des Affaires culturelles a proposé aux maires de la MRC un plan de développement des bibliothèques. Il s'agirait d'implanter des points de service de la Bibliothèque centrale de prêt de l'Estrie (BCPE) dans certaines municipalités rurales puis de conclure des ententes intermunicipales basées sur l'accessibilité et la rentabilité pour le partage des coûts.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
 PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

EN EXCLUSIVITE
chez PASCAL
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
 Les 19, 20, 21 déc., de midi à 21h



HE, LES ENFANTS! Les enfants et parents sont invités à venir rencontrer leurs personnages favoris, soit "Mickey Mouse", "Yogi l'ours", "Goofy" et le Grand "Schtroumpf" au magasin Pascal. Des ballons seront distribués aux petits, et leurs favoris seront au rayon des jouets pour les divertir.

Bien vôtre,
 Normand Trudel, gérant



"L'hiver... moment rêvé de prendre un Toro par les cornes!"

Jacques Lemaire

"Pourquoi vous fatiguer avec une pelle quand Toro vous propose toute une gamme de déneigeuses de première qualité.

Quelles que soient l'abondance des chutes de neige et la surface à déneiger, il y a une Toro faite pour vous. Fiez-vous à moi, et à Toro!"



TORO

Ne vous êtes-vous pas privé d'une Toro trop longtemps?

DEPOSITAIRES

Les équipements **Tanguay** 4732 Boul. Bourque
 Rock Forest, 564-3188

ATELIER N. LAVOIE INC.
 355, St-Georges, Windsor, (819) 845-2202
 (3 mécaniciens à votre service)

Procès Bibeau

L'accusé nie toute relation sexuelle

par Gérard Prince

DRUMMONDVILLE - Témoignant dans sa propre cause, l'accusé Gilles Bibeau, 48 ans, de Grantham-Ouest, cité devant le grand jury sous la double accusation d'agression sexuelle et de séquestration d'une étudiante de 16 ans, a soutenu ne jamais avoir eu de relations sexuelles avec elle.

Plus encore, dans son témoignage présenté en défense hier, il a soutenu que c'est l'étudiante qui, venant garder les enfants à la fin

d'août 1985, lui avait proposé de coucher avec lui pour se faire un peu d'argent. Dans son témoignage, Bibeau a soutenu que, après avoir

refusé les propositions de la gardienne, il l'avait pratiquement chassée de chez lui de peur qu'elle n'ait une mauvaise influence sur les enfants.

Bibeau a également raconté les circonstances entourant les deux rencontres avec l'étudiante, toujours, a-t-il dit, pour des sujets de gardiennage. L'accusé, qui est resté environ 2 heures dans la boîte

aux témoins, a également admis avoir déjà été condamné à trois reprises pour ivresse au volant et une fois pour voies de fait.

Hier matin, à la reprise des audiences devant le juge André Biron, Mme Denise Hamel, qui habite le même immeuble que l'accusé Bibeau, a été contre-interrogée par la Couronne à propos d'une déclaration qu'elle aurait faite à la police le 17 septembre. Cependant, elle a

nié être l'auteur de ce document, même si elle a reconnu l'avoir signé.

Autres témoignages

Un étudiant de 17 ans et la mère de l'étudiante sont venus corroborer certains éléments du témoignage de la jeune fille, déposition faite mardi matin.

Vers 15 heures hier, les deux parties ont annoncé leur preuve close.

Les plaidoiries des procureurs déburent à 9 heures ce matin, suivies des propos du juge Biron. Comme le jury doit commencer à délibérer au cours de l'après-midi, le juge a invité les 12 membres, 9 femmes et 3 hommes, à se munir d'effets personnels au cas où ils devraient passer la nuit à l'hôtel. Après l'allocation du juge, les membres du jury ne peuvent retourner chez eux ou être séparés tant qu'ils n'auront pas rendu un verdict.

Le pilote Bourgault reste introuvable

THETFORD-MINES (MC) - Le pilote thetfordois Clifford Bourgault demeure introuvable, en dépit des toutes les recherches effectuées jusqu'à maintenant.

M. Bourgault n'a pas été revu depuis qu'il a quitté Matane en direction de Thetford-Mines, vendredi soir, à bord

de son avion, un Cessna 210.

Plusieurs appareils des Forces armées canadiennes reprennent les recherches ce matin dans la région de Thetford-Mines. Hier, la région de l'Amiante devait être passée au peigne fin.

Mais le major Jean Martinsen a mentionné

que "les recherches ont été ralenties par la mauvaise température...C'était très difficile de voir quelque chose au sol."

D'ailleurs, des appareils ont abandonné les recherches avant la fin de la journée. Hier, un vent d'assez forte intensité provoquait de la poudrière dans la région de Thetford-Mines.

A date, un total de 171 heures de vol ont été effectuées par les appareils militaires. Selon Mme Martinsen, il n'est pas question pour le moment d'interrompre les recherches. "Cette décision n'a pas été prise."

Les bénévoles

Hier, des bénévoles ont encore effectué des battues autour du terrain de l'aéroclub de Thetford-Mines. D'ailleurs, la famille apprécie grandement l'aide reçue de la population thetfordoise.

Un témoin

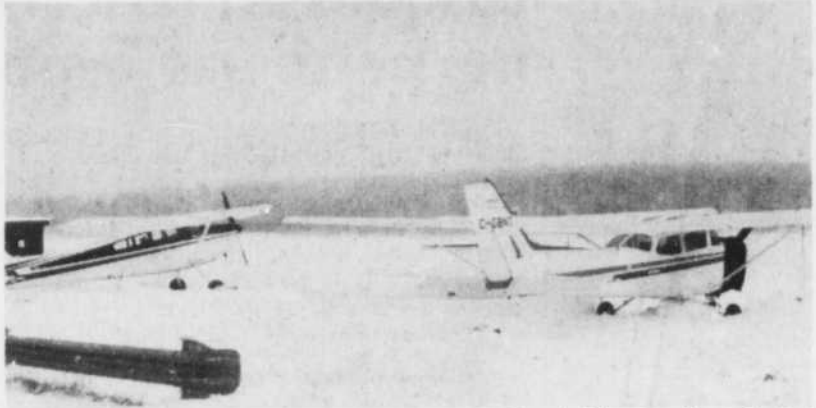
Un mineur de St-Adrien d'Irlande, Michel Paquet, est persuadé qu'il a aperçu l'avion de M. Bourgault vers 23h10 dans la soirée de vendredi.

"J'ai vu un avion qui volait à peu près à 200 d'altitude", a-t-il confié, hier, lors d'un bref entretien à l'aéroclub.

M. Paquet était à l'extérieur sur la rue Boucher à Thetford-Mines lors du passage de l'appareil.

Depuis le début de la semaine, des voyantes ont offert leurs services à la famille Bourgault, qui a décliné les

offres. Une d'entre elle s'est tout de même rendue au club pour leur faire part de ses visions.



(Photo La Tribune par Maurice Cloutier)

Hier, la poudrière a nuí considérablement aux recherches et cloué au sol presque tous les petits avions des membres de l'aéroclub de Thetford-Mines.

La mort du bébé Barabé La mère accusée de meurtre au premier degré

par Maurice Cloutier

ARTHABASKA - La mère du petit Eric Barabé, qui est décédé dans l'incendie de la résidence de ses parents à Ste-Victoire, près de Victoriaville, le 26 novembre dernier, Mme Nicole Côté-Barabé, a été formellement accusée du meurtre au premier degré de son enfant, hier.

Mme Côté-Barabé, blessée par une balle de calibre .22, et sa petite fille ont été sauvées de justesse de la résidence enflammée. Mais le bébé de huit mois est mort par asphyxie. Dépressive, la jeune femme de 29 ans aurait allumé le feu avant de tenter de mettre fin à ses jours.

Immédiatement après le dépôt de l'accusation, hier, devant la Cour des sessions de la paix, au Palais de justice d'Arthabaska, par le procureur de la Couronne, Me Gerald Milot, le juge François Tremblay a fixé l'enquête préliminaire au 12 février.

Remise en liberté

Puis, devant le juge André Trottier de la Cour supérieure, l'avocat de la défense, Me Jean Lassonde a demandé et obtenu la remise en liberté de la mère sous diverses conditions.

Dans un premier temps, elle a été retournée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour poursuivre les traitements psychiatriques qu'elle suit présentement. Puis, à la fin des traitements, elle devra signaler sa sortie de l'hôpital aux policiers de la Sûreté du Québec et ne pas quitter le district judiciaire d'Arthabaska.

Le mari de Mme Côté-Barabé, qui a assisté aux procédures, s'est porté garant de son épouse, ce qui a joué en faveur de sa remise en liberté. De plus, le psychiatre Gérard Monette, qui suit Mme Côté-Barabé, n'a émis aucune réserve au sujet de la remise en liberté de l'accusée.

Enfin, avec la mise en accusation de Mme Côté-Barabé, le coroner Maurice Roy a tout simplement mis un terme à son enquête.

GUIDE DE NOËL

- Bagage
- Baromètres
- Porte-documents
- Bourses

- Porte-clés
- Portefeuilles
- Parapluies
- Accessoires de bureau

- Figurines Lladro et Armani
- Accessoires de bar
- Jeux d'échecs et de jacquet

- Vaste choix de cadeaux et d'importations
- Cuivre
- Appui-livres

- Trousses de médecin
- Equipement d'équitation

J.N. Bouvert & Fils
SPECIALISTE

5, rue King ouest (Face au Terminus) Sherbrooke
Tél.: 562-0938

Stationnement à l'arrière du magasin

VISA MasterCard

ATLANTIQUE VOUS PROPOSE UN COUP D'OEIL SUR L'AVENIR.

LES BAS PRIX DE JANVIER EN PLEIN DÉCEMBRE

JANVIER
DÉCEMBRE

ATLANTIQUE PROLONGE SA GARANTIE DES MEILLEURS PRIX JUSQU'AU 31 JANVIER 1986

Si vous achetez un article chez Atlantique et que d'ici le 31 janvier 1986 vous trouvez le même article moins cher en inventaire chez un autre marchand local, c'est avec plaisir que nous vous rembourserons la différence plus 10% de cette différence sur présentation d'une preuve du prix annoncé.

STÉRÉO PORTATIF
MODELE CFS-900
- AM/FM
- Lecteur et enregistreur de cassette
- Auto inversion
- Microphones intégrés

159⁹⁵

STÉRÉO PORTATIF
MODELE CFS-W30
- Double cassette
- Double à haute vitesse
- AM/FM

1399⁰⁰

WALKMAN
- Modèle WM-F12
- AM/FM
- Stéréo
- Cassette
- Métal/Normal

89⁹⁵

Radio-réveil modèle ICF33W
La machine à réve

39⁹⁵

ÉCOUTEURS DE QUALITÉ
Modèle MDR-10

19⁹⁵

TELECOULEUR
20 POUCE
MODELE CS-1960 C
- Télécommande infrarouge
- Convertisseur de 139 canaux
- Entrées audio/vidéo

699⁹⁵

MITSUBISHI

CHAÎNE STÉRÉO
AVEC TÉLÉCOMMANDE
MODELE V-470

Comprenant:
- Récepteur de 100 watts (total)
- Table tournante à entraînement direct
- Magnétocassette avec auto-inversion
- Haut-parleurs à 3 voies

1399⁰⁰

CARREFOUR DE L'ESTRIE
3050 Portland
Audio: 567-8485
Video: 564-1676

GALERIES QUATRE-SAISONS
930-13^e Avenue Nord
566-8990

PLACE BELVEDÈRE
400 sud, Belvédère
567-8911

SUPER MAGASIN PRINCIPAL
2222 RUE KING OUEST
TÉL.: 566-0261

En 1986 pour ses 40,000 membres des secteurs public et parapublic

Hausse salariale moyenne de 9% réclamée par la FTQ

par Rollande Parent

MONTREAL (PC) — Devant l'impossibilité de constituer un 5e front commun avec la CEQ et la CSN, la FTQ faisait connaître seule, hier, les revendications salariales de ses 40,000 membres des secteurs public et parapublic.

Pour 1986, la FTQ réclame une augmentation salariale totale de 9,05 pour cent, soit 11 pour cent pour ceux qui gagnent le moins et six pour cent pour les mieux payés.

Le salaire moyen des 40,000 travailleurs représentés par la FTQ, qui occupent majoritairement des postes d'entretien et de soutien dans le réseau scolaire et de la santé, se situe actuellement à \$23,000.

En conférence de presse hier, le président de la FTQ, Louis Laberge, a indiqué que le dépôt officiel des demandes sera fait vers le 15 janvier.

M. Laberge a souligné à plusieurs reprises son intention d'améliorer avant tout le sort des bas et moyens salariés qu'il représente, contrairement à la CEQ qui privilégie les mieux rémunérés, les professionnels du gouvernement.

Il faut dire qu'à la FTQ les hauts salariés sont rarissimes; on les re-

trouve dans les Centres de services sociaux et à des postes d'éducateurs et de techniciens en loisirs, alors que la situation est bien différente du côté des enseignants.

Outre la question des gros sous, la FTQ entend négocier le maintien d'un nombre minimal d'emplois pour faire obstacle au recours à l'entreprise privée "à l'heure où l'objectif de privatisation est à la mode", a fait remarquer M. Laberge.

Selon le leader syndical, il est erroné de croire que les services confiés à l'entreprise privée coûtent moins cher.

Congés sans solde

M. Laberge veut également convaincre le gouvernement de la nécessité d'accorder des congés sabbatiques, sans solde, des vacances prolongées et des retraites antici-

pées de façon à dégager des postes ouverts aux jeunes.

La FTQ demande aussi que les employés à temps partiel profitent des mêmes droits et bénéfices que ceux à temps plein.

Par ailleurs, la FTQ va à l'encontre de la loi 37 définissant le régime de négociations des secteurs public et parapublic en déposant toutes ses demandes au plan national alors que le législateur prévoit qu'un grand nombre de points du contrat de travail doivent être négociés au plan local.

En cela la FTQ, la CSN et la CEQ (à l'exception des enseignants du primaire et du secondaire) adoptent la même conduite de défi.

Selon M. Laberge les quelques consensus établis entre les trois grands groupes pourraient bien se multiplier si le gouvernement libéral négocie selon les modalités contenues dans la loi 37 et si cette même loi est renforcée, comme l'ont souhaité à haute voix plusieurs députés libéraux.

Lors des discussions entourant le régime de négociations, plusieurs libéraux avaient suggéré de supprimer le droit de grève dans les services sociaux.



Louis Laberge

Panier de l'Espoir



CHLT 63 RADIO
OPINION 63 ROCK GUERTIN

En cette période des Fêtes, cette affiche est une garantie de solidarité envers les plus démunis de notre société. Soyez généreux et solidaires.

C'est ce vendredi 20 décembre que les Paniers de l'Espoir seront distribués. D'ici là, je vous invite à déposer des aliments non-périssables où vous verrez cette affiche, à votre super-marché ou, le 20 décembre à la Sûreté du Québec.

Soyez de ceux qui donnent!

Rock Guertin

Rock Guertin

Les libéraux se contenteront de la Loi 37 tant décriée

QUEBEC (PC) — Après l'avoir vertement décriée, le gouvernement libéral entamera tout de même les négociations avec ses fonctionnaires sur les bases de la Loi 37 présentée par le Parti québécois.

Interrogé hier par le député péquiste de Tailon Claude Filion, le président du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration, M. Paul Gobeil, a indiqué qu'il se contenterait de l'actuelle Loi 37, même si la réforme ne va pas aussi loin que l'aurait souhaité le Parti libéral.

Le PLQ prône l'abolition totale du droit de grève dans le secteur de la santé. Il propose plutôt une forme d'arbitrage obligatoire.

La Loi 37 rend purement symbolique le droit de grève dans le secteur des affaires sociales. Elle limite considérablement ce droit en établissant un pourcentage de 55 à 90 pour cent des travailleurs — selon les institutions: CLSC, CSS, hôpitaux — qui doivent rester au travail, même en cas de grève "générale". De plus, la réforme stipule que la masse salariale n'est négociable que pour la première année d'un cycle de trois ans.

Hier, à la période des questions, le ministre Gobeil a bien indiqué que son parti "n'a pas l'intention de modifier la Loi 37, sauf pour une modification mineure concernant un délai".

Cette modification consiste en une prolongation de quelques semaines du délai pour la pré-

sentation des demandes et des offres par le syndicat et la partie patronale. L'amendement devrait être déposé aujourd'hui (jeudi) devant l'Assemblée nationale.

Le député Filion a cherché à savoir si le gouvernement libéral donnerait suite aux engagements pris durant la campagne électorale, voulant que la Loi 37 serait modifiée.

"Laissez-nous le temps de prendre position" sur la loi, a répliqué M. Gobeil, soulignant le fait qu'il venait à peine de prendre les rênes du Conseil du trésor.

ONF: Me Jean Sirois nommé vice-président

QUEBEC (PC) — Me Jean Sirois, de Québec, a été nommé hier vice-président de l'Office national du film, dont le conseil d'administration s'est réuni hier à Québec en présence du ministre des Communications du Canada Marcel Masse.

La nouvelle a été annoncée par M. Masse lui-même au cours d'une conférence de presse, à la suite de laquelle il a rencontré certains représentants de la communauté culturelle de la région de Québec.

À l'extérieur de la salle où s'est tenue la réunion du conseil d'administration de l'ONF, des représentants du Syndicat général du cinéma et de la télévision, section ONF, distribuaient un communiqué accusant le gouvernement de démembrer l'ONF sous le couvert de la privatisation.

Les syndiqués rappellent que le gouvernement propose de réduire de \$20 millions en cinq ans le budget de l'ONF qui est actuellement de \$63 millions. "Il faut arrêter cette érosion," disent-ils, en proposant un débat sur l'avenir de l'ONF qui soit une concertation du milieu cinématographique et des institutions préoccupées de nouvelles technologies dans le domaine des communications.

Interrogé là-dessus en conférence de presse, M. Masse a répondu que le syndicat s'inquiétait de la révision des programmes du gouvernement canadien.

Il a réferé les journalistes au texte de la déclaration qu'il venait de faire devant le conseil d'administration de l'ONF.

A tous nos amis et clients nous souhaitons
Joyeux Noël
Bonne et Heureuse Année

BELMONT NETTOYEUR ENR.

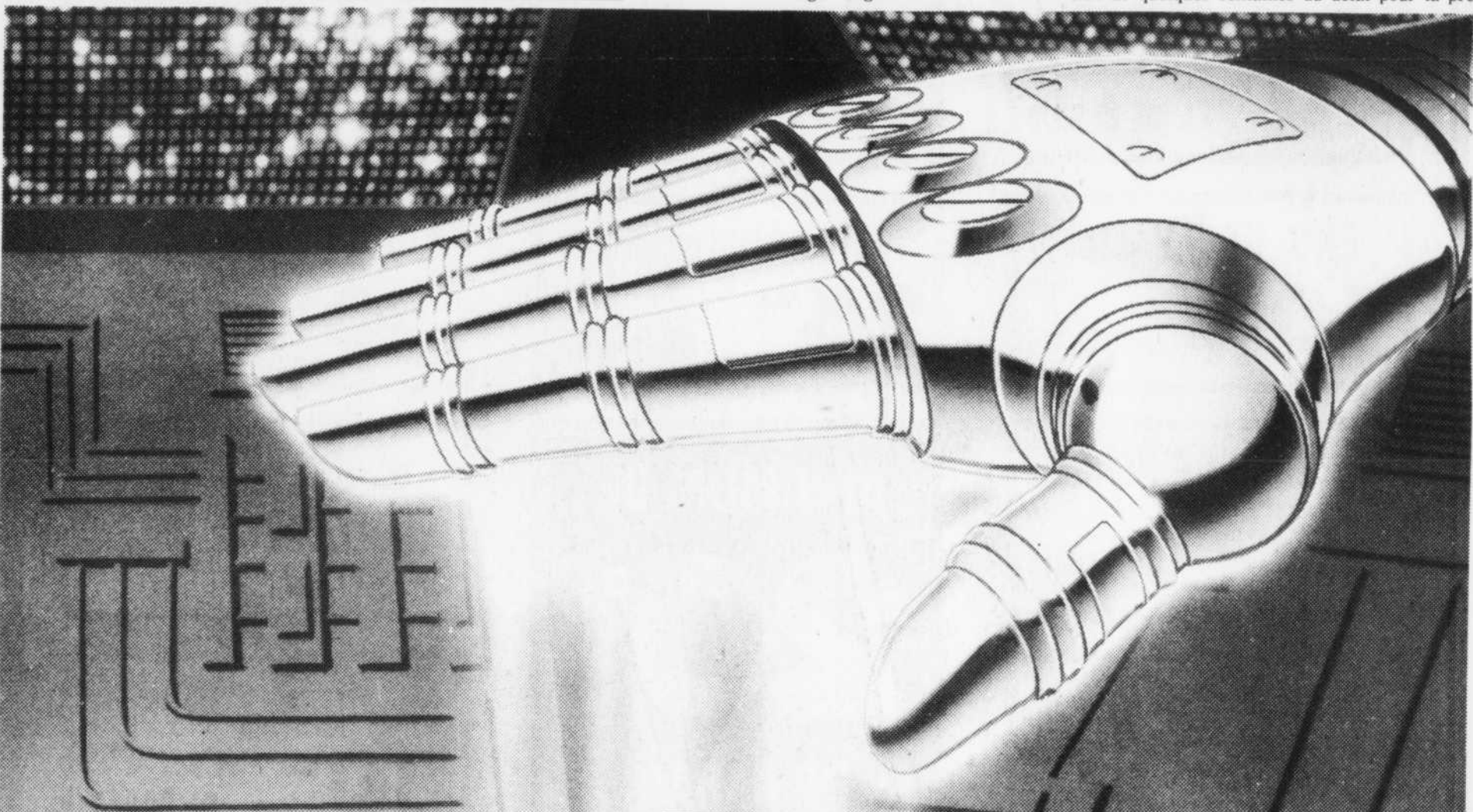
M. Camiré, prop.
Service 3 heures au comptoir
Lavage de chemises -
Nettoyage de draperies
• Service de livraison
16, 9e Avenue sud
Sherbrooke - 569-1686
01492

LOUEZ DE TOUT 569-9548
LOCATION MARTINEAU
Réparation de tondeuses et souffleuses
Laveuse à vapeur pour tapis
2456 ouest, rue King
01460

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS / AMITIÉ
poste d'écoute
564-2323
Sans frais d'appel:
LAC-MEGANTIC et ASBESTOS
Composez 0 et demandez
Zenith 5-3080

SECOURS-AMITIÉ PLUS
SECOURS-AMITIÉ
A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT
03727



MITSUBISHI
CAMÉRA VHS AUTONOME
MODÈLE F-10
Enfin une caméra VHS avec enregistreur incorporé!
- Auto focus
- Zoom
- Se branche sur téléviseur pour visionnement
- Pile rechargeable d'une heure incluse

VIDÉO VHS
MODÈLE HS-328 11R
- Télécommande Infrarouge
- Minuteur 8 émissions / 4 jours
- Convertisseur de 105 canaux



549⁹⁵ **MITSUBISHI**



SONY
Système de son complet modèle AV-330 comprenant le récepteur FM de 80 watts (total), la table tournante semi-automatique (cart. incluse), le magnétocassette avec Dolby et deux haut-parleurs à 3 voies. Le meuble Bestar est offert en option.

799⁹⁵



LECTEUR DE DISQUE LASER
Modèle DSA
Enregistrement numérique, le moyen de reproduction sonore le plus perfectionné qui soit.

399⁹⁵

135 MAGASINS
DANS TOUS LES GRAND CENTRES COMMERCIAUX



ATLANTIQUE IMAGE ET SON
AUSSI AVANCÉ QUE LA TECHNOLOGIE DE NOS PRODUITS

Pensions majorées de 4 pour cent le 1er janvier

OTTAWA (PC) — Les prestations du Régime de pensions du Canada, de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti seront majorées en janvier 1986.

Les prestations des personnes bénéficiant déjà du Régime de pensions seront augmentées de quatre pour cent à compter du premier janvier 1986, soit un rajustement fondé sur la hausse du coût de la vie.

La pension de retraite maximale payable aux personnes qui commencent à y avoir droit en 1986 se situera à \$486.11 par mois. La pension d'invalidité maximale s'établira à \$455.64 par mois.

A compter de janvier 86, la pension de base de la Sécurité de la vieillesse passera de \$282.94 à \$285.20.

Le Supplément de revenu garanti maximal pour les pensionnés seuls passera de \$336.26 à \$338.95, tandis qu'il passera de \$219.00 à \$220.75 pour chacun des conjoints d'un couple à la retraite.

L'allocation au conjoint maximale versée aux personnes de 60 à 64 ans dans le besoin, mariées à un bénéficiaire du supplément sera augmentée de \$501.94 à \$505.95. Le montant maximum de l'allocation aux conjoints veufs passera de \$554.16 par mois à \$558.59.

Facultés affaiblies Caporal accusé selon les termes de la nouvelle loi

OTTAWA (PC) — La nouvelle loi incriminant toute personne conduisant un véhicule avec ses facultés affaiblies et entraînant une perte de vie a été mise en vigueur mercredi, quand le caporal Kenneth Colborne, des Forces armées canadiennes, a été accusé d'avoir causé la mort d'une femme de Gloucester âgée de 51 ans, Mme Joan Ruthledge.

Mme Ruthledge traversait la rue en face de sa maison, avec son petit-fils de 1 an et demi dans les bras, quand elle a été heurtée par une automobile, mardi. Sous le choc, a rapporté le sergent Rick Carrière, de la police de Gloucester, l'enfant a été arraché des mains de sa grand-mère et projeté sur le véhicule. Ayant le bassin fracassé et plusieurs autres blessures internes graves, Mme Ruthledge est décédée à l'hôpital. Quant à l'enfant, il a été renvoyé chez lui après avoir été traité pour des blessures légères.

Le militaire, âgé de 35 ans et habitant également Gloucester, est technicien en électronique à la base militaire de Carp. Il doit comparaître en cour provinciale, le 8 janvier.

La nouvelle loi est entrée en vigueur le 3 décembre. Elle fait partie d'une série de lois fédérales visant à lutter contre la conduite en état d'ébriété. Elle prévoit une peine maximum de 14 ans de prison ainsi qu'une suspension du permis de conduite durant 10 ans.

Procédure d'appels d'offre maintenue

QUEBEC (PC) — Le ministre délégué aux Services et Approvisionnements, Gilles Rocheleau, a promis hier qu'il verrait à mettre fin au gaspillage des fonds publics.

C'est dans ce but qu'un ministère des Services et Approvisionnements sera bientôt créé, a-t-il répondu hier au député péquiste de Roberval, Michel Gauthier, qui s'enquerrait de l'utilité d'un tel poste, poste qui avait été aboli sous le régime péquiste.

"En d'autres termes, M. le ministre, qu'est-ce que vous faites là", lui a demandé le député de Roberval.

Le ministre Rocheleau a par ailleurs assuré son interlocuteur qu'il continuera de respecter la façon dont les appels d'offre sont demandés.

M. Gauthier avait demandé au ministre s'il avait l'intention de modifier l'actuel procédure d'appels d'offre et d'octroi de contrats du gouvernement.

Le ministre refuse de se mouiller

QUEBEC (PC) — Le ministre délégué aux Forêts Albert Côté a refusé de prendre fermement position hier dans les dossiers des usines et papeteries de Matane, de Rivière-du-Loup et de ITT à Port-Cartier.

Interrogé par les députés péquistes Denis Perron et Jean-Pierre Jolivet, le ministre Côté s'est borné à indiquer qu'il aimerait pouvoir réaliser tous ces projets.

L'ex-ministre des Forêts Jolivet cherchait à savoir si le dossier de la papeterie de Matane serait remis en question par un autre projet de papeterie dans le comté du ministre, à Rivière-du-Loup.

Le ministre Côté a refusé de s'avancer, indiquant son intention de faire de son mieux et d'étudier le dossier.

La vice-première ministre Lise Bacon a indiqué de son côté que certains de ces investissements faisaient partie des dossiers étudiés conjointement avec Ottawa.

Appréhendé à Montréal

MONTREAL (PC) — La Sûreté du Québec a annoncé hier l'arrestation d'un individu de Sainte-Foy soupçonné d'avoir participé à un vol de plus de \$1.1 million commis aux dépens de la société Brink's, à Toronto, le 8 octobre dernier.

Le suspect, Réal Hamel, 51 ans, a été arrêté mardi soir à l'angle des boulevards Métropolitain et Saint-Michel, à Montréal.

L'avocat demande au juge de se récuser

QUEBEC (PC) — L'avocat du juge Denys Dionne, soupçonné d'avoir eu la garde de son véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool ou la drogue, a demandé hier au juge Jean-Charles Brochu, de la cour municipale de Québec, de se récuser.

Me André Gaulin soutient que le juge Brochu n'est plus habilité à présider le procès puisqu'il a déjà entendu certaines bribes de la preuve que lui a présentée la poursuite.

Le juge fera connaître sa décision aujourd'hui.

GEMMA

AU 405, BELVEDERE S. SEULEMENT

FIN
DE
BAIL

LIQUIDATION

20%

TOUTE LA MARCHANDISE EST
REDUITE D'UN MINIMUM DE

<p style="font-weight: bold; margin: 0;">MOBILE TRACTION</p> <p style="font-size: 1.2em; font-weight: bold; margin: 0;">40%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Rég. 19.95 PRIX GEMMA DE RABAIS</p>	<p style="font-weight: bold; margin: 0;">ASSORTIMENT DE JOUETS</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">50%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">DE RABAIS</p>	<p style="font-weight: bold; margin: 0;">BATONS DE HOCKEY</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">30%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Rég. 7.88 DE RABAIS</p>
<p style="font-weight: bold; margin: 0;">ENS. DE 3 VALISES</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">40%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Rég. 69.95 DE RABAIS</p>	<p style="font-weight: bold; margin: 0;">ARTICLES MENAGERS ELECTRIQUES</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">25%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Proctor — Silex DE RABAIS</p>	<p style="font-weight: bold; margin: 0;">HAUT-PARLEURS AUXILIAIRES</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">30%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">RK-102 Rég. 26.95 DE RABAIS</p>
<p style="font-weight: bold; margin: 0;">AGRES DE PECHE</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">50%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Grand choix DE RABAIS</p>	<p style="font-size: 3em; font-weight: bold; margin: 0;">20%</p> <p style="font-weight: bold; margin: 0;">MINIMUM DE DE RABAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE</p>	<p style="font-weight: bold; margin: 0;">GLACIERES GOTT</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">30%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Grandeurs assorties DE RABAIS</p>
<p style="font-weight: bold; margin: 0;">ENJOLIVEURS DE ROUES</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">30%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">En ABS Rég. 14.95 DE RABAIS</p>	<p style="font-weight: bold; margin: 0;">RAYON DES JOUETS</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">30%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">MINIMUM DE RABAIS</p>	<p style="font-weight: bold; margin: 0;">MANTEAUX REVERSIBLES (chasse)</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">40%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Rég. 39.95 DE RABAIS</p>
<p style="font-weight: bold; margin: 0;">VALISES PORTE-DOCUMENTS</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">30%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Rég. 32.95 DE RABAIS</p>	<p style="font-weight: bold; margin: 0;">CHANDAILS POUR HOMMES</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">40%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Rég. 12.95 DE RABAIS</p>	<p style="font-weight: bold; margin: 0;">ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">50%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Hercule DE RABAIS</p>
<p style="font-weight: bold; margin: 0;">ARTICLES DE JARDINAGE</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">30%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">DE RABAIS</p>	<p style="font-weight: bold; margin: 0;">ENS. POUR SHISH-KEBAB</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">30%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Rég. 4.59 DE RABAIS</p>	<p style="font-weight: bold; margin: 0;">RADIOS D'AUTO</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">30%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">M x 3080 Rég. 89.95 DE RABAIS</p>
<p style="font-weight: bold; margin: 0;">ANTIGEL POUR CONDUITES D'ESSENCE</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">50%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">500 ml Rég. 89¢ DE RABAIS</p>	<p style="font-weight: bold; margin: 0;">ENSEMBLES DE MEUBLES PATIO</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">40%</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">de qualité supérieure DE RABAIS</p>	<p style="font-size: 1.2em; font-weight: bold; margin: 0;">DES MILLIERS D'AUTRES ARTICLES</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">20% 30% 40%</p>

SEULEMENT AU 405, BELVEDERE S., SHERBROOKE

LA FIN DU BAIL NOUS OBLIGE A TOUT
VENDRE: MARCHANDISE ET EQUIPEMENT.